

CANIER B

L'ACTUALITÉ LOCALE

En se souciant du fardeau fiscal des contribuables

Québec veut un patrimoine vivant et habité

◆ Dans la proposition de plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec, le souci d'alléger le fardeau fiscal des contribuables se profile avec une certaine insistance, en même temps qu'il est question de rendre le « patrimoine vivant et habité ».

par Marcel COLLARD

Selon l'opinion du conseiller François Marchand, président du

comité chargé de préparer le plan, les citoyens ont, sous plusieurs aspects, amené les représentants de la ville à reconsidérer certaines positions contenues dans les divers cahiers de propositions qui avaient été publiés comme base à la consultation organisée le printemps dernier.

A la suite de cette consultation, durant laquelle une centaine de mémoires ont été présentés, M. Marchand a déposé, hier, au conseil municipal, un document de 260 pages,

intitulé *Une ville sur mesure*, généreusement illustré et d'une présentation soignée, résumant les intentions de la ville relativement à divers domaines. Sur les grands projets de l'heure, on trouve très peu de précisions.

Comme l'a exprimé M. Marchand, au cours d'une conférence de presse, les auteurs de l'ouvrage ont voulu tenir un langage simple pour faciliter la compréhension du plan.

D'ici le 15 mai, les résidents de Québec peuvent en prendre connaissance à plusieurs endroits, notamment dans les succursales de la bibliothèque et émettre leurs commentaires. Seulement, s'il veut se procurer un exemplaire, le citoyen devra le payer \$20, contrairement aux cahiers ayant servi à la consultation qui étaient distribués gratuitement.

Seulement, la porte-parole de l'opposition, Mme Winnie Frohn, du Rassemblement populaire, aurait préféré que le document de travail soit plutôt soumis aux citoyens au cours d'assemblées publiques, de façon à s'assurer que les messages passés lors de la consultation avaient été bien interprétés par les membres du comité.

Le Centre-Ville

L'avenir du Centre-Ville est passablement bien couvert par le rapport. Cependant, un des points majeurs retenus par le conseiller Marchand, c'est le rapiéçage des quartiers du Centre-Ville à la suite

de la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, selon les critères d'une autoroute rapide.

En outre, relativement aux dégâts causés aux environs de la colline parlementaire, le maire Jean Pelletier a affirmé que l'obligation de payer les dommages revient à ceux qui les ont causés.

Le maire a déclaré aux journalistes qu'il avait récemment rappelé au ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, qu'il n'entendait pas assujettir à la cause du patrimoine, toute la deuxième tranche de \$5 millions attendue pour aider la ville à exercer son rôle de capitale. ●



De gauche à droite, le maire Jean Pelletier, le conseiller François Marchand et Serge Viau, directeur du service d'urbanisme.

Coût de l'épuration réévalué à la hausse à l'incinérateur

◆ De juillet 1987 à mars 1988, le coût total du projet d'épuration des gaz et des effluents de l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) est passé de \$21,024,760 à \$26,7 millions, soit un écart de \$5,675,240.

par Pierre MARTEL

C'est ce qu'indique un document d'analyse que le consortium Roche/Lavalin vient de remettre au directeur du service de l'ingénierie de la CUQ, M. Hervé Aubin. Ce document a été soumis aux élus du comité exécutif de la CUQ, la semaine dernière.

Soustrayant du total de \$26,7 millions la partie attribuable au traitement des boues (\$1,217,633) et les taxes fédérales récupérables (\$1,250,000), le rapport Roche/Lavalin établit à \$24,232,367 le coût total net du projet d'épuration des gaz et des effluents de l'incinérateur, en dollars de mars 1988. L'estimation initiale, en juillet 1987, indiquait un coût total net de \$19,768,486. L'écart entre juillet 1987 et mars 1988 s'établit donc à \$4,463,881.

Dans la lettre jointe au rapport préparé pour la CUQ, M. Donald Labrie, directeur du projet, indique que la nouvelle prévision des coûts a été faite en supposant un bâtiment qui abrite tout l'équipement à la suite de diverses modifications discutées avec la CUQ et le consortium PCRb depuis l'automne dernier.

Écart
Dans un résumé de son rapport technique, le consortium d'ingénieurs-conseils ventile en trois les écarts de coûts de \$5,675,240 : \$3,214,957 pour le bâtiment, l'équipement et les services additionnels; \$1,217,633 pour le traitement des boues; et, \$1,242,650 pour l'ingénierie.

Un paragraphe insiste particulièrement sur les raisons des augmentations de coût. Il se lit comme suit : « L'augmentation prévue est attribuable notamment à la décision d'enclore complètement les équipements de procédé, au renforcement de la structure de bâtiment afin de supporter les futurs équipements de traitement de boues, aux équipements et services imputables aux besoins additionnels du fournisseur principal (Procédair), à la majoration des coûts d'ingénierie pour tenir compte de la tarification du nouveau décret provincial et à l'augmentation des coûts de construction ».

L'estimation initiale de juillet 1987 prévoyait des frais d'ingénierie de \$2,149,564. Neuf mois plus tard, une nouvelle estimation établit les frais d'ingénierie à \$3,279,214, soit une hausse de \$1,129,650. Si on ajoute \$113,000 de dépenses connexes, on arrive à l'écart de \$1,242,650 avancé dans le résumé du rapport technique.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer la hausse des frais d'ingénierie. Au passage, notons les suivantes : décision de construire un bâtiment fermé, changements apportés par Procédair, ajout d'un stationnement permanent sur le terrain du CN et augmentation du nombre d'appels d'offres. ●

La situation du conseiller Jean-Guy Drolet Gilbert menacé de poursuites à défaut de retirer ses propos

◆ Le climat au conseil municipal ne s'est pas amélioré, encore hier soir, avec une nouvelle tentative du conseiller Gilles Gilbert pour interroger son collègue Jean-Guy Drolet relativement à une apparence de conflit d'intérêts.

Le maire Jean Pelletier s'est de nouveau porté à la défense de M. Drolet. Il a sévèrement réprimandé le conseiller Gilbert qu'il a accusé de vouloir ternir les réputations et il l'a menacé de poursuites si aucune rétractation n'était présentée.

Rappelons que le 14 mars, l'opposition avait voulu interroger M. Drolet sur sa situation par rapport à sa fonction de conseiller, de membre de l'exécutif du conseil et de président du comité des loisirs et son poste de directeur du centre sportif avec lequel la ville a passé une entente de services pour l'utilisation de la piscine. Le 28 mars, M.

Gilbert était revenu à la charge, mais cette fois, le sujet lui valut d'être expulsé de la salle du conseil, devant son entêtement à ne point porter une accusation formelle de conflit d'intérêts.

Hier soir, l'opposition a manifesté sa réprobation à l'endroit du président du conseil par intérim, en refusant son accord à la nomination de M. Gérard Marcotte, en l'absence de M. Jacques Boudreau.

D'abord, M. Gilbert a lu le texte de sa réponse à la lettre de M. Drolet, l'enjoignant de rétracter ses propos. Dans la lettre préparée par son avocat, Me Paul Larochelle, M. Gilbert refuse de s'exécuter, affirmant n'avoir porté aucune accusation. Il ajoute que le silence de M. Drolet lui semble pour le moins étrange et qu'il constate « une façon cavalière d'envisager ses responsabilités d'homme public ».

Puis, les échanges prirent de plus belle. Pendant que le conseiller Marcotte reconnaissait avoir été influencé par l'émotivité du moment et qu'il recommandait aux conseillers de cesser les invectives, le maire Jean Pelletier s'est dit prêt à inciter ses coéquipiers à se comporter en gentilshommes à la condition que ses adversaires en fassent autant.

De son côté, devant le silence de M. Drolet, le conseiller Gilbert se disait déçu et qu'il le croyait « majeur et vacciné ».

Et le maire de conclure par une phrase qu'il dit avoir empruntée à l'ex-politicien Maurice Bellemare : « Les gens d'en face ont la bouche plus sale que les semelles de mes souliers ». Et il ajouta : « Pour salir, il n'est pas toujours nécessaire de porter des accusations ». ●

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Examens de la vue
- Verre de contact ● Lunettes
- Soins professionnels complets

Docteur Baignoire Estimation gratuite

Emballage de baignoires à domicile ou à l'atelier.
Procédé à l'émail cuit.
Travail garanti.
Depuis 20 ans au Québec.

345, boul. Bastien, Neufchâtel, Québec
843-2034

« Depuis 1952 »

Faites un sourire à la vie!

Du 11 au 16 avril, dans le mail central de Place Laurier recevez gratuitement les conseils d'hygiénistes dentaires, mesurez vos connaissances avec les jeux informatisés, assistez à de courtes pièces de théâtre humoristiques.

Vous verrez: la santé bucco-dentaire c'est un sourire à la vie!

L'AVENIR SOURIT AUX HYGIÉNISTES DENTAIRES

CORPORATION PROFESSIONNELLE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

EAGLE PREMIER ES 1988

Offre spéciale aux **15 PREMIERS CLIENTS SEULEMENT***

Contactez-nous maintenant!

PRIX SPÉCIAUX SUR PLACE

GARANTIE 7/15

Aussi, location long terme disponible

* Offre valable jusqu'au 30 avril 1988

Jeep Eagle

Une bonne équipe, ça compte!

Une promotion exclusive à

CANARDIERE Jeep Eagle

1265, de la Canardière, Québec — 522-5205

L'ACTUALITÉ LOCALE



M. Isidore Gosselin, le propriétaire d'une sucrerie dans l'île d'Orléans, était toujours occupé, hier, à la production de sirop.

Saison des sucres: récolte moindre, mais de qualité

♦ SAINT-JOSEPH - En raison d'une température peu favorable et stable, la saison des sucres est terminée pour les acériculteurs des régions de l'Ouest du Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la rivière Saint-François. Cette récolte est très moyenne mais de meilleure qualité que l'an passé.

par Paul-Henri DROUIN

Pour ce qui est des autres régions du Québec ça se poursuit et tout indique que la saison des sucres sera légèrement supérieure à celle de l'an passé, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Gaston Rioux, secrétaire général de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec qui compte dans ses rangs plus de 3,500 membres-propriétaires.

Ce qui a fait dire à M. Rioux, qu'une fois de plus ce sera les régions de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Lotbinière, Montmagny, Kamouraska, la Côte-du-Sud et le Bas-Saint-Laurent qui sauve-

ront la présente récolte de sirop d'érable. Pour les producteurs des terres basses en Beauce et dans la région des Bois-Francs, il faudrait un changement de température au cours des prochaines journées, soit chaud le jour et froid la nuit, car déjà dans certains secteurs de cette vaste région, les bourgeons ont déjà fait leur apparition et la récolte est pratiquement terminée.

M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat des acériculteurs de la Beauce, est cependant confiant qu'un refroidissement pourrait permettre un changement pour les producteurs des terres basses.

De tels propos ont été corroborés par de nombreux producteurs du haut de la Beauce. Selon les renseignements obtenus auprès de M. Rodrigue, le volume de production atteint jusqu'à maintenant par l'ensemble des quelque 2,700 producteurs de la Beauce n'est que d'environ 70 pour 100 de la récolte de l'an passé.

Ce qu'il nous faut, a-t-il dit, c'est deux ou trois bonnes journées de « coulées » et la récolte sera supérieure à celle de l'an passé, a ajouté M. Rodrigue, tout en mentionnant que le sirop de la présente récolte est de bonne qualité.

Au Québec, l'an passé, la récolte de sucre a été de 24 millions de livres alors qu'en période normale cette production se situe entre 28 à 29 millions de livres, a déclaré Mario Rodrigue, ajoutant que les acériculteurs de la Beauce en produisent le tiers.

Autres commentaires

Le producteur Martin Doyon qui exploite l'érablière « Jaro », entre Saint-Georges et Saint-René, semble satisfait de sa récolte avec une production jusqu'à maintenant de huit barils de 25 gallons chacun pour 2,000 entailles.

De son côté, le producteur Paul-Henri Gagnon, de Saint-Joseph, a jusqu'à ce jour une production inférieure à celle de l'an passé et craint grandement que la pré-

sente récolte soit terminée, à moins d'un changement de température.

Quant à M. Claude Rodrigue, du Parc de l'Érable à Beauceville, la présente récolte est pratiquement la même que celle de l'an passé, tout comme pour le producteur Rolland Labbé, de Saint-Benoit de Beauce, et Normand Drouin, de Saint-Sylvestre.

Dans la plupart des érablières en Beauce, le prix de vente au détail d'un gallon de sirop d'érable varie entre \$42 et \$48.

Pour la récolte de cette année, le prix de base payé par la coopérative aux producteurs pour la vente de leur sirop en vrac de classe « AA » sera de \$2.75 la livre, et pour les autres classes le prix payé sera d'après l'échelle de l'an passé.

Quant au Syndicat des acériculteurs de la Beauce, un acheteur a offert \$2.75 la livre pour du sirop classé « AA », \$2.60 pour du « A », \$2.45 pour du « B », \$1.70 pour du « C » et \$1.45 pour du sirop classé « D ». ●

Deux candidats au poste de recteur de l'Université du Québec à Rimouski

♦ RIMOUSKI - C'est officiel. La période de mise en candidature est terminée et deux personnes briguent le poste de recteur de l'Université du Québec à Rimouski. Il s'agit de M. Jean Lebel et de M. Marc-André Dionne.

par Jean Didier FESSOU

Confirmant cette information, un porte-parole de l'UQAR, M. Mario Bélanger, faisait remarquer que les deux candidats sont jeunes, originaires de Rimouski et diplômés de l'université Laval : « Ils connaissent bien le milieu rimouskiois et ils sont avantageusement connus du milieu universitaire où ils ont su faire leur marque ».

Les candidats

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'université ri-

mouskioise, M. Lebel, 47 ans, occupe actuellement les fonctions de recteur par intérim, depuis le départ de M. Guy Massicotte, l'automne dernier. Au sein de la communauté universitaire M. Lebel s'est acquis une solide réputation, notamment dans le domaine de l'océanographie.

Quant à M. Dionne, 42 ans, il est présentement à l'emploi de Bombardier, à Montréal, où, à titre de vice-président, il est responsable de la gestion des ressources humaines. Auparavant il aura occupé d'importantes fonctions de gestionnaire chez Marine Industrie et chez Purdel, à Rimouski, après avoir été vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQAR, de 1978 à 1983.

La procédure

L'étape des mises en candidature terminée, il reste encore un long

chemin procédurier à parcourir avant que ne soit définitivement choisi le cinquième recteur de l'Université du Québec à Rimouski.

Pendant une vingtaine de jours les membres de la communauté universitaire rimouskioise vont être consultés pour savoir qui, de Jean Lebel ou de Marc-André Dionne, ils préféreraient avoir pour recteur.

Après quoi se réunira le comité de sélection. Ce comité est composé du président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, du recteur de l'Université du Québec à Hull, M. Jacques Plamondon, d'un professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Hubert Wallot, d'un fonctionnaire provincial, M. Michel Y. Pelletier, d'un professeur de l'Université du Québec à Rimouski, M. René Desrosiers, et, enfin, du secrétaire général de l'Université du Québec, M. Pierre Nadeau.

Courant de l'été

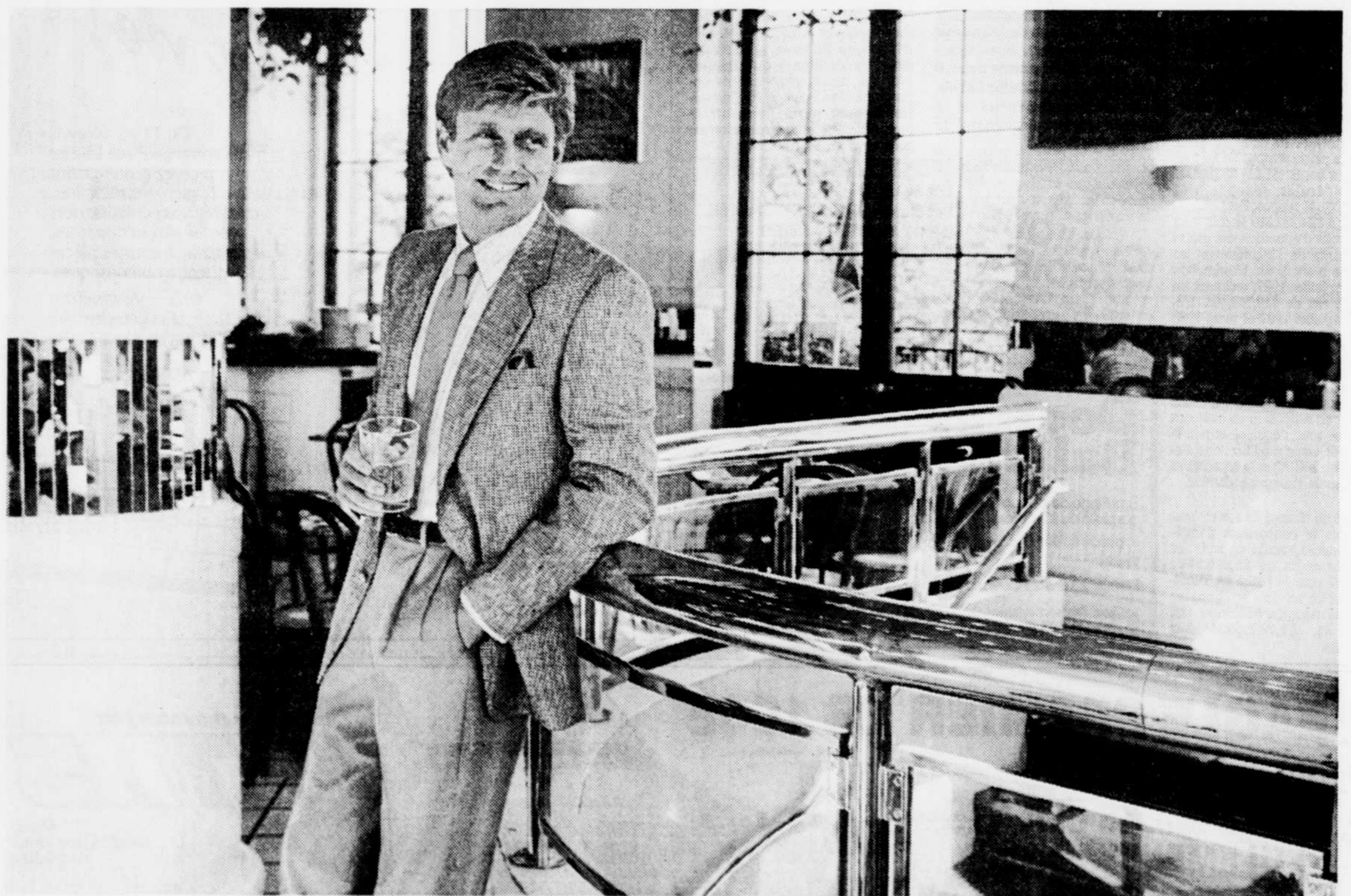
Avant de transmettre son rapport final à l'assemblée des gouverneurs, fin mai, ce comité rencontrera les organismes statutaires de l'UQAR, à savoir le conseil d'administration et le conseil des études.

Il restera encore deux étapes : l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec devra entériner le choix du comité en adoptant une résolution en bonne et due forme et la transmettre ensuite au gouvernement. Ce dernier devra enfin officialiser ce choix par un arrêté en conseil.

Cette longue procédure prendra fin dans le courant de l'été. Et c'est à ce moment-là que sera connu le nom du cinquième recteur de l'UQAR. Les quatre premiers ont été Charles Beaulieu, Alcide Horth, Pascal Parent et Guy Massicotte. ●



Les deux candidats sont Jean Lebel, recteur par intérim, à gauche, et Marc-André Dionne.



Au programme de la fin de semaine Samedi: Jazz rue de la Montagne. Cocktails et billards.

Dîner aux chandelles. Dancing sur la terrasse. Veston, chemise à rayures, cravate de tricot et pantalon beige. Dimanche: promenade le long du St-Laurent. Festival de la chanson. Apéritif et dîner chez Marcel. Veston, chemise en tissu Oxford, chandail de coton, pantalon kaki. Le week-end suivant: promenade en campagne, ou en bordure d'un lac... Veston, chemise polo et pantalon de denim.

Veston sport, laine et soie, à carreaux surimposés, signé Sedgewick; 375 \$. Chemise de coton, à rayures; 57,50 \$. Cravate de tricot; 15 \$. Pantalon laine, épaisseur moyenne; 125 \$.

HARRY ROSEN

MONTRÉAL OTTAWA MONTRÉAL QUÉBEC WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER

QUÉBEC, PLACÉ STE-FOY - 657-5465 • MONTRÉAL, CENTRE ROCKLAND - 735-6222 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE - 695-8921

Position de Québec sur l'urbanisation près du lac Saint-Augustin St-Augustin devra respecter le plan de 1977

♦ Environnement Québec dit au maire Denis Côte, de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il devra respecter le plan d'aménagement proposé en 1977 s'il veut que le ministère autorise le projet d'urbaniser le secteur sud-ouest du lac Saint-Augustin.

textes de Raymond GAGNE

« Je ne puis être d'accord avec le projet tel que présenté par la municipalité, dit le directeur par intérim de la Direction régionale de Québec, Michel Gauvin, dans une lettre adressée, le 5 avril, à la municipalité. Tout projet final devra donc, pour obtenir l'accord du ministère de l'Environnement, respecter le plan d'aménagement tel que proposé en 1977. »

La lettre confirme la position du ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, énoncée en conférence de presse le 10 mars dernier, lors du congrès annuel de l'Associa-

tion québécoise des techniques de l'eau qui se tenait au Centre des congrès de Québec.

Le projet de la municipalité, rappelle-t-on, comprend le déboisement de près de la moitié d'un secteur encore boisé afin d'y construire la route de l'Hétrière et d'y permettre la réalisation d'une partie d'un projet résidentiel « La Cité des campus ». Il comprend également la pose d'infrastructures importantes d'égout et d'aqueduc.

Le ministère soumet à l'appui de sa position trois considérations principales :

1 - le projet ne satisfait pas à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement puisque les plans et devis des travaux d'implantation d'aqueduc et d'égout n'ont pas été soumis au sous-ministre et que ce dernier ne les a pas autorisés;

2 - le déboisement prévu sera important et susceptible, entre autres choses, de modifier sensiblement l'environnement. Il est par conséquent assujéti à l'article 22 de la loi et requiert un certificat d'autorisation délivré par le sous-ministre;

3 - enfin, le projet « ne rencontre pas les recommandations formulées en mars 1977 dans le plan d'aménagement du lac Saint-Augustin. »

Ce plan préconisait de conserver la zone de végétation naturelle et d'annuler le projet de route qui était alors envisagé.

Le directeur régional de la région de Québec signale également, dans sa lettre, que le projet de Saint-Augustin va à l'encontre des orientations du plan d'aménagement.

« Les études effectuées dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement ont démontré, dit-il, que le lac Saint-Augustin est un lac surdéveloppé que seul un programme de reboisement, doublé d'un programme de protection des secteurs encore à l'état naturel, pourrait sauver d'une mort certaine. Or,

le projet présente va à l'encontre de ces orientations. »

Michel Gauvin fait aussi valoir que le projet détournerait les eaux de ruissellement d'une partie du bassin de drainage du lac, y réduisant d'autant l'apport d'eau.

Or, « un apport d'eau réduit, un déboisement accru, une diminution

de l'effet tampon de la zone naturelle et une augmentation de la pollution des eaux de ruissellement par un accroissement accru des surfaces imperméables, ne pourront qu'entraîner une dégradation additionnelle des eaux du lac, ce qui risque entre autres d'accroître le problème d'algues et de mettre en danger la survie même du lac. »

Il rappelle finalement que le ministère de l'Environnement a engagé d'importants crédits pour la mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout dans les secteurs déjà urbanisés, dans l'esprit même du plan d'aménagement de 1977, et ne veut pas que ces « coûteux » investissements aient été dépensés inutilement. ♦

Le maire Côte a repris le travail

♦ Le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Denis Côte, a dû passer la fin de semaine de Pâques au Centre hospitalier de l'université Laval, victime d'un virus, auraient dit les médecins. Le fait a été rapporté au SOLEIL par le secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité, M. Daniel Martineau.

Selon le principal officier de Saint-Augustin, M. Côte aurait souffert d'enflures aux pieds, au cou et

au visage. Il a pu quitter le CHUL après deux jours.

Son médecin traitant l'a toutefois astreint à garder le repos durant toute la semaine dernière.

Vendredi dernier, LE SOLEIL annonçait, en effet, que le premier magistrat de Saint-Augustin était « en repos ».

M. Côte est maintenant rétabli et a repris normalement son travail, hier.

Du même coup, le secrétaire-tré-

sonier de la municipalité a confirmé le fait qu'aucune décision officielle n'avait été arrêtée par le conseil au sujet de la tenue éventuelle d'un référendum relatif aux amendements au zonage qui permettraient la réalisation du projet d'urbanisation « La Cité des campus ».

Il se pourrait toutefois, a dit M. Martineau, que cette décision soit prise durant la soirée, puisque le maire et les conseillers devaient effectivement se rencontrer hier soir, lundi. ♦

La Côte-Nord veut l'assurance-chômage après 10 semaines

♦ SEPT-ÎLES - Parce que manifestement le bien-être social pend au nez d'un bon nombre de travailleurs saisonniers nord-côtiers, la FTQ réclame qu'Emploi et Immigration modifie ses exigences pour obtenir l'assurance-chômage.

par Marc SAINT-PIERRE

C'est ce qu'a indiqué, hier, le porte-parole de la FTQ sur la Côte-Nord, Alain Jalbert, au cours d'une entrevue.

La FTQ vient d'ailleurs d'expédier une lettre au titulaire d'Emploi et Immigration Canada, Mme Barbara McDougall, lui demandant de corriger la situation.

De l'avis de M. Jalbert, le nouveau taux de chômage officiel de 11,5 pour 100 que vient d'établir Statistique Canada pour la région de la Côte-Nord ne correspond purement et simplement pas à la réalité.

Au terme du système de Statistique Canada pour établir le taux de chômage, la Côte-Nord est comprise dans la région administrative du Nord québécois de la Commission d'assurance-chômage. Région qui inclut aussi l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Charlevoix.

De l'avis de M. Jalbert, la situation de l'emploi n'est certes pas la même sur la Côte-Nord que dans les autres régions, notamment en Abitibi où l'activité minière a, de source officielle, réduit le taux de chômage à 6 pour 100. « Sur la Côte-Nord, le taux de sans-emploi est de presque 30 pour 100 », a affirmé M. Jalbert.

Aux termes d'un taux de chômage de 11,5 pour 100 tel qu'il vient d'être établi par Statistique Canada, la Commission d'assurance-chômage exige 16 semaines de travail au lieu de dix pour verser des prestations.

Pour le porte-parole de la FTQ,

la formule aura pour effet de bulldozer dans la cour du bien-être social toute une kyrielle de travailleurs pouvant auparavant compter sur le chômage l'hiver.

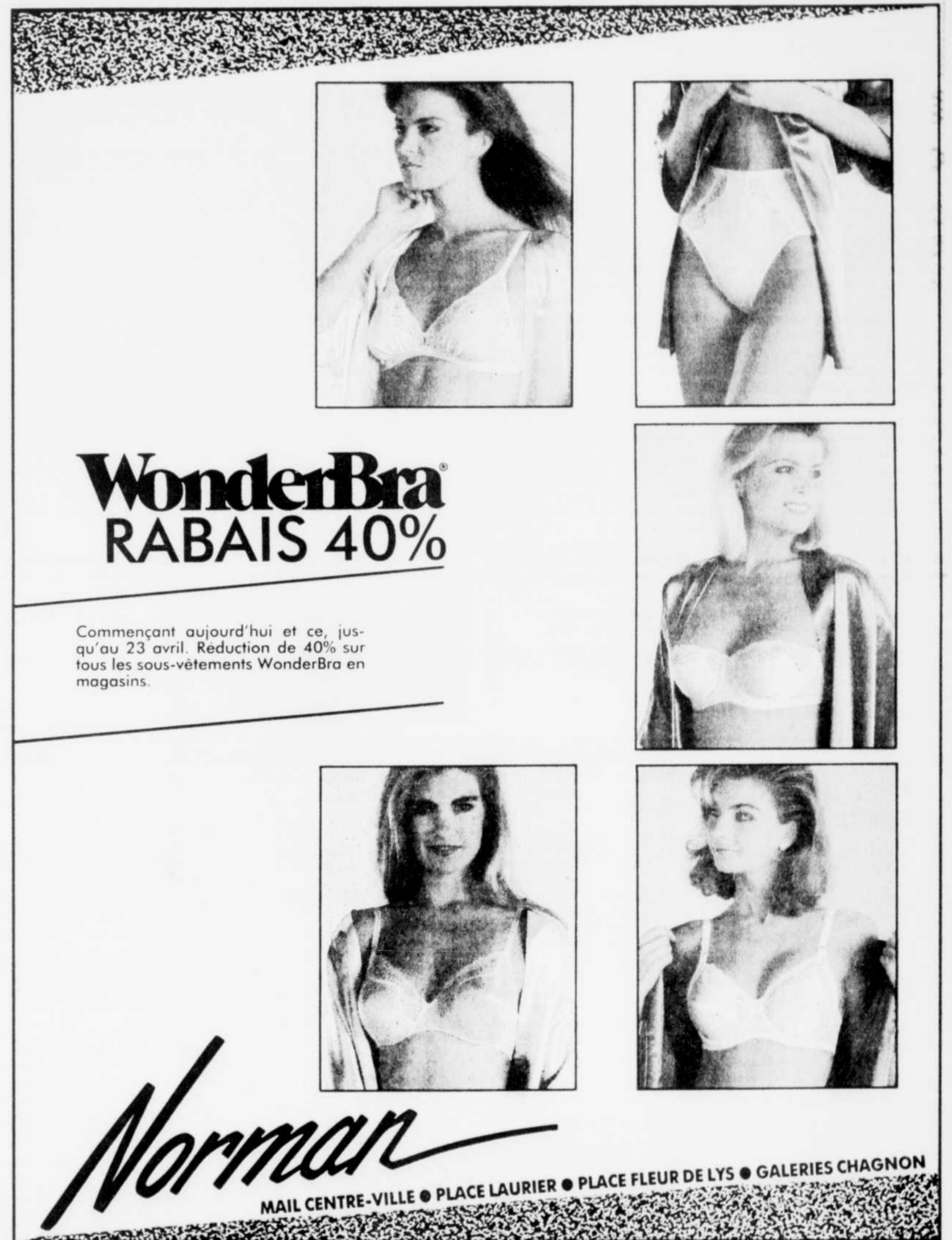
De source gouvernementale québécoise, quelque 25 pour 100 des 47,000 travailleurs de la Côte-Nord sont des saisonniers. Un peu moins de la moitié d'entre eux, soit 5,000 travailleurs, notamment ceux qui oeuvrent dans l'industrie touristique, dans le domaine sylvicole, un certain nombre de travailleurs des usines de transformation de poisson, des travailleurs de la construction également, ne seront pas admissibles à l'assurance-chômage.

Selon M. Jalbert, s'ajoutent à ces secteurs d'activités certains travailleurs des chemins de fer des compagnies minières Québec Cartier et IOC. Le porte-parole estime d'ores et déjà à une vingtaine le nombre de travailleurs de la QNS & L, filiale ferroviaire de l'IOC, à qui échapperont les prestations d'assurance-chômage.

Pour lui, la cause est entendue. « Il faut que Brian Mulroney s'occupe de son comté. C'est une décision politique. Le Parti conservateur est au pouvoir et M. Mulroney est premier ministre. Il n'y a pas mieux placé que le Parti conservateur et le premier ministre pour régler le problème », a-t-il dit.

Pour la FTQ, il faut à Mme McDougall modifier le cadre géographique du Nord québécois pour permettre aux travailleurs de la Côte-Nord d'être admissibles à l'assurance-chômage après dix semaines de travail et non pas 16.

« Nous souhaitons que votre ministère prenne les mesures nécessaires pour corriger cette injustice dont sont victimes les travailleurs et travailleuses de la Côte-Nord », a écrit dans sa lettre à Mme McDougall le président du Conseil du travail de Sept-Îles (FTQ), Gordon Ringuette. ♦



WonderBra®

RABAIS 40%

Commençant aujourd'hui et ce, jusqu'au 23 avril. Réduction de 40% sur tous les sous-vêtements WonderBra en magasins.

Norman

MAIL CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON

VERRES DE CONTACT

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD


1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaetan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

PROFITEZ DE CETTE OFFRE TRÈS SPÉCIALE!
Valable pour 30 jours

INTEGRA, BERLINE
RS et LS 1988



14 995\$

(Transport, préparation en sus)

ACURA

LES VÉHICULES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE.
Une division de Honda Canada Inc.

Offrez-vous ce qu'il y a de mieux, la toute nouvelle technologie de Honda.

3 MOIS de PAIEMENTS GRATUITS (intérêt et capital)
sur Integra Berline RS et LS 1988

ACURA

Optima

4901, Boul. des Galeries
Québec
622-8180

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil d'administration: PIERRE DES MARAIS II
 Président et Éditeur: ROBERT NORMAND
 Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT
 Directeur de l'information: GILBERT ATHOT
 Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Le combat des Gens de l'air

Les Gens de l'air du Québec n'ont jamais lâché prise après la féroce bataille sur l'utilisation du français dans le ciel québécois, au milieu de la dernière décennie. Leur acharnement à défendre centimètre par centimètre leur droit à travailler dans leur langue a surmonté des amas de préjugés à la limite du racisme, comme s'il était dangereux de s'exprimer dans une langue autre que l'anglais.

Encore, cette fin de semaine, ils ont harponné le monde canadien de l'aviation. L'approche globale préconisée par les Gens de l'air depuis leurs débuts leur fait surveiller tous les recoins de la bureaucratie fédérale, à l'affût de la décision technocratique qui ferait reculer le Québec.



par Raymond GIROUX

Ils exigent ainsi le maintien de la salle de radar de l'aéroport de Québec, alors que le ministère fédéral des Transports désire la fermer en 1991. Cette revendication signifie plus que la simple demande de conserver quelques emplois dans la capitale.

Au contraire, ce départ des contrôleurs aériens vers Montréal consacrerait à jamais le statut de satellite de l'aérodrome de Sainte-Foy. Comme le savent déjà tous ceux qui oeuvrent au développement économique de la région, le caractère rétrograde des communications aériennes rend l'accès du Québec métropolitain fort difficile pour les investisseurs potentiels.

Il nuit également aux entrepreneurs locaux qui doivent poireauter dans les couloirs des aéroports, il invite le monde scientifique étranger à considérer Montréal comme le terminus québécois des lignes aériennes. Après Dorval et Mirabel, la brousse!

Travailler en français a une connotation économique majeure. Les Gens de l'air l'ont compris, et se sont organisés sur une base sectorielle. Sans doute ont-ils été sensibilisés avant les autres par suite de l'exclusion totale de leur langue. Mais leur lutte ne finit jamais.

Que l'on relise seulement les pages que consacre le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, à Air Canada, dans son récent, et frappant, rapport annuel. «Il y a encore du chemin à faire, écrit-il, avant que les francophones, même au Québec, puissent en tout temps travailler dans leur langue».

Ou celles qui ont trait au ministère des Transports: «au chapitre de la langue de travail, les progrès sont imperceptibles». Ces deux phrases à elles seules confirment la raison d'être de l'Association.

Le français doit devenir plus qu'une langue de service à la clientèle, même si pour certains anglophones d'Air Canada, a noté M. Fortier, on dépasse déjà la mesure.

Il faut dans l'aviation comme ailleurs, fonctionner quotidiennement dans sa langue. Le bilinguisme d'apparat n'est rien d'autre qu'un humiliant camouflet à la face des francophones.

Le nouveau ministre des Transports, Benoît Bouchard, a manifesté beaucoup de bonne volonté lors de sa rencontre avec les congressistes de l'AGAQ, en fin de semaine. Il connaît toutefois l'ampleur du défi à relever, ayant goûté à ce monde à son premier poste au cabinet comme ministre d'État aux Transports, en 1984.

Le branle-bas de combat suscité par le projet de loi sur le bilinguisme, la volte-face de la Saskatchewan, et bientôt de l'Alberta, sur le sens de l'entente du lac Meech, empêchent les Gens de l'air de ronfler sur leurs acquis réels. Tous les francophones, en réalité, doivent les imiter, chaque jour.

AD LIB S'il y avait pas de lettres à lire...

◆ Dans mon patelin, la plupart des gens vont chercher leur «malle» au bureau de poste...

Et, ce qu'il y a de plus rigolant, c'est de les voir sortir les uns après les autres. Rien qu'à leur air et leur démarche, on peut quasiment deviner ce qu'il y a dans leur courrier...



par Paul LACHANCE

On aura beau dire, c'est vrai que c'est toujours un événement nouveau et tressaillant de recevoir une lettre personnelle et de savourer la hâte de savoir ce qu'elle peut contenir. Même la nature humaine a horreur du vide...

Mais, pour un type comme moi qui joue dans le trafic de l'opinion publique, c'est encore plus électrisant d'éplucher son courrier. Surtout si tu reçois des lettres. Des lettres qui te vien-

nent de partout et, souvent, par la tête.

Tu te dis: — Tiens, en voilà un qui a pensé à moi... ou à qui j'ai fait penser à lui. — Et parce que tu sais que les lettres ne servent pas qu'à former des mots mais peuvent aussi en causer de fort douloureux, tu décachettes d'un doigt fébrile...

Des lettres du genre, ce que ça contient le plus, c'est toujours la surprise. Tenez, l'autre jour, un gars m'écrivit de son plus beau dactylo: — Votre chronique XXX m'a tellement fait enrager que je

vous aurais mis mon pied à la bonne place...

Je savais bien que c'était une figure de style. Mais je n'ai pas pu m'empêcher de penser que, arrangé comme je suis, je pourrais jamais faire pareil. Et c'est devenu une lettre humoristique...

C'est dire que, quel que soit le contenu de la lettre, tu préféreras quand même en recevoir en songeant seulement que, quelque part, quelqu'un s'est au moins occupé de toi. Car, la lettre que tu ne reçois pas, c'est comme le poisson que t'as échappé. Tiens, je parie qu'il existe des gens tellement esseulés qu'ils préféreraient recevoir n'importe laquelle sorte de lettre plutôt que jamais rien du tout...

Car ce n'est pas tant le nombre qui compte. Ce sont les

lettres. Même si tu n'en reçois que deux, il y en a toujours une qui est meilleure que l'autre...

Alors, tu te mets à broder avec ton imagination. À tenter de savoir qui est à l'autre bout de la lettre. À te faire une idée de sa binette. À penser aux vrais sentiments qui l'animaient au moment où il prenait même la peine de te traiter de crétin. À supposer ce qu'il aurait écrit s'il avait entendu une heure de plus...

Et c'est de cette façon qu'on apprend à lire une lettre, entre ses lignes et ses maladroites. C'est souvent là qu'est le vrai contenu, le pied de la lettre...

Comme deviner ce que veut dire au juste ce lecteur qui écrit candidement: — Je sais pas, mais il me semble que vous êtes moins fou que l'an passé. ●



LES TURCS.

VOTRE OPINION

«Sainte» publicité

◆ Permettez-moi de demander votre hospitalité pour féliciter «Le marché du Vieux-Port», pour la qualité de sa publicité paraissant en page A5 de l'édition du 29 mars.

En ces jours où l'on est surchargé de sollicitation à la pornographie, il fait bon sentir qu'il y a encore des gens qui connaissent les vraies valeurs. Ainsi quoi de mieux que «l'Angelus» pour représenter ce qu'est grâce à Dieu si l'on a de quoi se nourrir. Merci aux responsables du Marché du Vieux-Port d'avoir «osé» le manifester et bonne saison! ●

Marguerite B. Giguère
Ste-Foy

Le sexisme des parents

◆ Pouvez-vous bien me dire pourquoi les garçons peuvent entrer tard le soir? Pourquoi ont-ils le droit de se bagarrer? Pourquoi les garçons ne doivent pas pleurer? Pourquoi les filles doivent faire la vaisselle? Pourquoi les filles doivent garder leur petit frère ou leur petite sœur? Pourquoi les garçons jouent aux camions et les filles à la poupée?

Franchement, ne vous trouvez-vous pas démodés? Si votre fille arrive à la maison et dit «je suis enceinte», vous la traitez de putain, vous lui arrachez la tête, et vous la mettez à la porte MAIS si votre garçon arrive à la maison et dit «ma blonde est enceinte», ce que vous trouvez à lui dire, c'est: «ne recommence plus ça...» POURQUOI?

Vraiment, je ne comprends pas votre attitude. Pourquoi ne nous mettez-vous pas dans le même panier? Nous devrions avoir les mêmes droits, gars et filles. Un garçon a autant le droit d'être sensible et de pleurer qu'une fille et une fille a autant le droit de sortir

le soir qu'un garçon.
POURQUOI CES DIFFÉRENCES?

Nous sommes tous des êtres humains, à part entière, sans différence sauf sur le plan physique. Je connais des garçons qui aimeraient bien jouer à la poupée et des filles pour qui le jeu dans la terre avec un camion a plus d'attrait que la poupée...

A cause de VOTRE sexisme, ces enfants ne peuvent pas faire ce qui leur plaît. Je suis complètement désolée de voir comment ce stéréotype de sexisme est ancré en vous! ●

Nathalie Paulin
17 ans
Québec

Corrigez les fautes

◆ Doit-on mettre l'accent sur l'importance des expressions justes en français dans toutes les matières enseignées?

Depuis janvier 1988, le département de français du cégep de Sainte-Foy appuie cette politique. Tous les professeurs, indépendamment de la matière qu'ils enseignent, doivent soustraire jusqu'à 20 pour 100 des points sur la qualité du français en classe.

Domage que tous les cégeps n'en fassent pas autant!... Le français est un mode d'expression, un moyen de communication, il est donc primordial de le garder intact.

Le français est requis dans toutes les matières, donc il devrait être employé de façon correcte dans chacune d'entre elles. Si un étudiant doit additionner les chiffres 5 et 4 et qu'il inscrit 10, sa réponse sera inexacte que ce soit en économie ou en mathématiques! Pourquoi ne pas faire de même pour le français, matière la plus utile?

La qualité du français doit s'améliorer de jour en jour et c'est en le pratiquant couramment et correctement qu'il sera possible d'avancer vers un français convenable

car, l'expérience s'acquiert avec une grande pratique... ●

Katie Desrochers
étudiante,
cégep
Sainte-Foy
Sainte-Foy

Comme en Irlande?

◆ J'ai lu avec surprise sous le titre «Thanks a lot» des remarques sur un ton indigné au sujet d'une page écrite en «anglais» pendant une semaine dans le Quotidien de Chicoutimi.

Cette page était un simple compte rendu des résultats quotidiens d'un championnat de curling auquel prenaient part un certain nombre d'anglophones.

Ceci, à un point de vue, était un simple geste de courtoisie (chose rare au Québec) envers des invités d'autres provinces.

Quel est le dommage à la langue française?

Vraiment, depuis quelque temps, tout est prétexte à chicane dans ce domaine. Ou allons-nous? Deviendrons-nous des frères ennemis comme en Irlande? Vous voulez savoir ce qu'on en pense.

Je suis pour la paix. Je vous réponds en vous servant mon opinion. ●

Liliane Dechêne
Québec

Appelons un chat un chat

◆ Toutes les nuances permises par la langue française exigent, à la base, la connaissance de la terminologie propre à la matière étudiée. Peut-on en déduire qu'il est important que les étudiants apprennent ce vocabulaire spécialisé? La vulgarisation des mots par certaines gens ainsi qu'une spécialisation du vocabulaire toujours grandissante sont des phénomènes qui expliqueront l'importance de ce besoin.

Il semble s'être créée une science nouvelle: la vulgarisation. Ainsi, on arrive à contourner le problème de terminologie en référant du vocabulaire spécialisé à des mots utilisés couramment. De cette façon, la gravité devient la force de retenue. Est-il vraiment utile d'apprendre des termes qui se vulgarisent bien et qui n'auraient peut-être jamais dû exister?

Inversement, lorsqu'un avantage peut en être tiré, on n'hésite pas à spécialiser les termes. Ainsi, on parlera de «bénéficiaires» et non plus de «patients» lorsque les urgences s'engorgent. Habile façon d'alléger les jugements! C'est ainsi que naît le principe de la moitié plein et de la moitié vide. Jusqu'où peut aller ce petit jeu? Difficile à dire, mais il commence sûrement où notre connaissance des subtilités de la langue française s'arrête.

Les gens peuvent acquérir une certaine culture sans connaître tous les termes spécialisés. On ne récolte qu'une enjambée de plus vers notre remission devant ce qu'on appelle notre impuissance à nous protéger des subtilités de la vie. Appelons donc les choses par leurs noms et enseignons cette approche aux étudiants.

D'un cégepien... ●

Yves Bilodeau
Sainte-Foy

À l'école, les jeunes!

◆ Pourquoi y a-t-il tant de jeunes qui laissent l'école? A chaque année, ils sont 30.000 à quitter. Pourquoi? Peut-être que ce sont des lâches qui ont peur de foncer dans la réalité... En tout cas, je trouve qu'il n'y a aucune raison de se détacher de l'instruction donnée par l'école et qui coûte cher aux travailleurs.

Vous ne trouvez pas qu'un bon emploi, c'est important. L'avenir aussi. Comment voulez-vous vous préparer un avenir intéressant en arrêtant d'aller à l'école à 14 ans?

Cinq mille étudiants appartenant en général à la classe moyenne laissent l'école mais avec l'intention avouée d'y revenir plus tard. Mais lorsque vous voudrez revenir, vous trouverez sans doute que vous êtes trop vieux...

Les causes qui expliquent cette désaffection de l'école sont: 28 pour 100 pour avoir un emploi; 11,5 pour 100 à cause d'un emploi «d'occasion»; 10,3 pour 100 parce qu'ils détestent l'école; 9,8 pour 100 parce qu'ils ne réussissent pas à l'école ou encore pour la drogue...

Pourquoi lâcher l'école? Vos parents, j'en suis sûre, souhaitent pour vous que vous obteniez au moins votre diplôme d'études secondaires...

Avant de lâcher l'école, réfléchissez bien ●

Julie Marion, 16 ans
Québec

Guy Cloutier, coule-oeuvres

◆ La main nue. Mots étranges, n'est-ce pas? La première fois que je les ai lus/entendus, ils m'ont paru infects, galeux, gorgés de supuration et je n'ai pu résister à un vague écoeurément. D'autant plus que son auteur, Guy Cloutier, plaçait de la sorte un récit que La Mecque de la littérature québécoise, l'Hexagone, avait accepté de publier en 1979.

Le titre me remue encore. Il évoque, chez moi, un repaire, un remugle. L'exuvie.

J'aurais cependant compris les motifs qui ont animé Cloutier dans le choix d'un titre aussi scabreux. Un iconoclaste dormait au fond de lui. J'ai pu m'en rendre compte en lisant les insanités qu'il dirige à l'endroit de Suzanne Paradis dans son article paru ce samedi 26 mars, j'ai encore vu le reptile sous son vrai jour.

Au cours de la même semaine, le tempéré et superbe animateur de Ici Québec, (Radio-Canada), Monsieur Laurent Laplante, avait,

avec d'infinis soins, rencontré l'auteur de Un portrait de Jeanne Joron.

L'animateur, tout critique qu'il soit, a réussi à présenter à ses auditeurs une grande dame de la littérature du Québec et, qui plus est, de la région de Québec. L'oeuvre qu'a patiemment érigée Suzanne Paradis au cours des trois dernières décennies mérite à la fois hommages et respect. Et c'est en toute dignité que Monsieur Laplante s'est entretenu fraternellement avec son invitée.

Cloutier, lui, s'est repu d'un seul livre, à l'image de ces reptiles qui apaisent leur faim en bouffant plus gros qu'eux-mêmes. Il n'a fait que confirmer qu'il adhérait sans vergogne à la confrérie des critiques ophidiens que l'on pourrait regrouper sous l'étiquette: coule-oeuvres. ●

Jean-Yves Roy
écrivain
Saint-Nicolas

◆ Dois-je vraiment répondre...?

Guy CLOUTIER

L'arroseur arrosé

◆ Je voudrais suggérer une tactique dissuasive qui peut être utilisée par des personnes voulant décourager les clients de la nouvelle entreprise sexiste «Joli-Corps».

Cette tactique consiste à photographier les clients à leur entrée ou sortie de ce commerce. Ces photos peuvent ensuite être publiées dans le journal du quartier, ou reproduites et affichées dans des lieux publics du quartier.

Cette tactique a déjà fait ses preuves dans d'autres communautés aux États-Unis et en Scandinavie. Il paraît que les hommes perdent un peu leur désir d'exploiter les femmes lorsqu'ils craignent une reconnaissance publique de leurs habitudes sexistes.

Bonne prise de vues! ●

Marie Tremblay
Sainte-Foy

LES DOSSIERS

La campagne présidentielle américaine

L'option Mario Cuomo refait surface chez les démocrates

Le gouverneur de l'État de New York, Mario Cuomo, viendra-t-il ajouter sa candidature in extremis dans la campagne présidentielle démocrate? Une éventualité qui prend de plus en plus forme depuis qu'il est devenu probable qu'aucun des candidats déclarés n'arrivera à la convention avec la majorité des délégués requise pour obtenir l'investiture démocrate.

♦ WASHINGTON (AFP) - L'ombre de Mario Cuomo, l'influent gouverneur de l'État de New York, plane sur la cam-

pagne présidentielle démocrate, à une semaine des très importantes primaires de cet État.

par Hervé COUTURIER

Au cours du week-end, M. Cuomo, l'un des « poids lourds » du Parti démocrate, considéré par beaucoup comme « présidentiable », a affirmé pour la première fois qu'il n'accepterait pas que sa candidature soit proposée par des tiers lors de la convention démocrate du mois de juillet à Atlanta.

Cette éventualité a été constamment envisagée par la classe politique américaine et la presse depuis le début de la campagne des primaires, surtout depuis qu'il est devenu probable qu'aucun des candidats déclarés n'arrivera à la convention avec la majorité des délégués requise pour obtenir l'investiture.

À la convention, les délégués ne sont tenus de voter pour un candidat donné qu'au premier tour de scrutin, et dès le deuxième tour, tout est possible, y compris la présentation d'une candidature nouvelle.

Des mouvements tendant à susciter une candidature Cuomo s'étaient d'ailleurs formés dans plusieurs États, notamment dans celui de New York, son fief.

Il reste à voir si cette ultime déclaration de non-candidature de M. Cuomo suffira à dissiper l'ombre qu'il projette sur la campagne démocrate.

Depuis plus d'un an, il avait multiplié les déclarations ambiguës tendant à démentir toute visée présidentielle, mais sans fermer la porte à un mouvement de promotion de sa candidature. A plusieurs reprises, il s'était dit persuadé que le candidat démocrate à l'élection présidentielle du 8 novembre serait choisi parmi les participants aux primaires, sans parvenir à convaincre.

En fait, de nombreux observateurs de-

meurent persuadés que le rusé Mario ne souhaite qu'une chose: une convention bloquée qui lui permettrait d'émerger comme le seul candidat susceptible de rassembler le parti derrière lui et de le mener à la victoire face au candidat républicain, le vice-président George Bush.

Machiavélisme?

Depuis que la campagne s'est déplacée sur ses terres, tout le monde retient son souffle. Avec des titres dans la presse du genre « Que va faire Mario Cuomo? », le remuant gouverneur suscite autant d'attention que s'il était candidat.

À ceux qui le soupçonnent de machiavélisme, M. Cuomo répond qu'il n'a qu'un souci, l'unité du parti. « Je ne demande rien », affirme-t-il, « je ne veux pas d'un grand rôle à la convention, je ne veux pas faire partie du futur gouvernement, je ne cherche pas à être un gros bonnet », a-t-il déclaré dimanche.

Le meilleur moyen pour lui de lever les derniers doutes serait d'apporter son soutien à l'un des trois candidats encore en lice, MM. Michael Dukakis, Jesse Jackson et Albert Gore, qui ne se sont pas privés de le courtiser. Mais justement, il s'en garde bien et, du coup, il leur fait de l'ombre.

M. Dukakis, qui est en tête de la course aux délégués devant M. Jackson, a été à deux doigts de l'obtenir, selon ses proches, mais M. Cuomo se serait ravisé et il affirme maintenant qu'il ne soutiendra personne avant les primaires de New York et peut-être même avant les dernières primaires le 7 juin.

Les « super-délégués »

En attendant, le processus de désignation du candidat du Parti démocrate à la présidence des États-Unis est déjà pratiquement en cours d'arbitrage par les dirigeants et les élus de ce parti.

Les règles électorales démocrates prévoient cette année qu'en plus des délégués élus lors des primaires et des caucus tout au long de la campagne, 645 « super-délégués », pour la plupart des responsables du

parti, des gouverneurs, sénateurs ou représentants, participeront d'office à la convention d'Atlanta.

Ce groupe, en principe non engagé, occupera une position clé au cas où aucun candidat ne se présenterait à la convention avec la majorité de 2.082 délégués requise pour obtenir l'investiture, ce qui semble de plus en plus devoir être le cas.

Il paraît en effet improbable que le gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, ou le pasteur noir Jesse Jackson, qui sont au coude à coude en tête de la course, parviennent à franchir le seuil des 2.082 à la fin des primaires.

Les appuis

En conséquence, les candidats font désormais assaut de séduction auprès de toutes sortes de personnalités démocrates pour obtenir à la fois un soutien actif toujours utile pour la suite de la campagne et des voix supplémentaires à la convention.

M. Dukakis, qui bénéficie déjà de bons appuis au sein du Parti démocrate, a glané plusieurs parrainages précieux ces dernières semaines.

Son principal rival, M. Jackson, personnage anti-establishment par excellence et totalement étranger aux structures du pouvoir de Washington, s'est mis au diapason et a rencontré à sa demande une trentaine de personnalités du parti dans la capitale fédérale. À la sortie de cette réunion, il a expliqué qu'il s'était agi d'« une sorte de rencontre au sommet » avec des membres influents du parti.

Le directeur de sa campagne, Gerald Austin, a indiqué que son état-major allait organiser une offensive de relations publiques auprès des super-délégués.

De la part de M. Jackson, cette attitude s'explique également par le souci de faire échec à une éventuelle tentative de lui barrer la route de l'investiture, qui pourrait être entreprise par ceux qui considèrent qu'il est inéligible et que sa présence sur le ticket démocrate menerait le parti à la catastrophe dans l'élection présidentielle du 8 novembre.

Le parti est en effet en plein dilemme devant l'émergence de M. Jackson aux premiers rangs de ceux qui prétendent être son porte-drapeau dans l'élection présidentielle.



« Que fera Mario Cuomo? »

D'un côté, il risque de perdre l'élection face au Parti républicain s'il fait une place au pasteur baptiste sur son ticket. De l'autre, il risque de perdre son âme et son électoral le plus fidèle s'il le tient à l'écart en dépit du verdict des primaires.

Un partisan du pasteur baptiste, le représentant du Texas Mickey Leland, a indiqué qu'il avait détecté l'amorce d'un mouvement anti-Jackson au sein du parti, sans pouvoir dire d'où il venait.

Deux importantes personnalités démocrates, le président du parti, Paul Kirk, et le président de la Chambre des représentants, Jim Wright, ont affirmé que personne ne les avait contactés dans ce but. M. Kirk avait indiqué auparavant que si un tel mouvement prend forme, il n'y prendra pas part.



Une performance qui a dérangé bien des plans.

Un débat qui refait surface aux Pays-Bas

«Mort douce» ou euthanasie?

Faut-il hâter la mort de malades incurables? Le débat sur l'euthanasie refait surface aux Pays-Bas où un texte gouvernemental, adopté en décembre dernier et destiné à donner un cadre légal à diverses mesures sur la « mort douce » médicale, n'a abouti qu'à maintenir en fait son interdiction théorique.

♦ LA HAYE (AFP) - La condamnation récente à des peines symboliques de quatre infirmiers, coupables d'avoir hâté la mort de trois malades incurables, a relancé le débat aux Pays-Bas sur l'euthanasie, théoriquement interdite mais en réalité tolérée.

par René BIAGI

Quelque 50 affaires traitées depuis six ans par la justice en témoignent: les tribunaux ont renoncé aux poursuites dans plus de la moitié des cas et prononcé des peines avec sursis ou infligé des amendes pour le reste, alors que le Code pénal prévoit toujours 12 ans de prison pour euthanasie.

C'est ainsi que les quatre infirmiers de la Clinique universitaire d'Amsterdam ont été condamnés le 30 mars à des peines de deux à six mois de prison avec sursis pour avoir abrégé, entre 1983 et 1986, la vie de trois comateux.

Ouvert il y a une quinzaine d'années, le débat sur ce sujet tabou visait à légaliser l'euthanasie, objectif qui n'a toujours pas été atteint, bien que le gouvernement ait, dès 1985, déposé un projet de loi fixant les conditions dans lesquelles un médecin pourrait « mettre fin volontairement à la vie d'un tiers ».

En décembre 1987, un texte gouvernemental destiné à donner un cadre légal à diverses mesures sur la « mort douce » médicale, n'a abouti qu'à maintenir en fait l'interdiction théorique de l'euthanasie.

La réalité

Dans la réalité, estime l'un des médecins administrant cette « mort

douce », l'anesthésiste Peter Admiraal, de l'Hôpital général de Delft, 5.000 à 6.000 cas d'euthanasie sont pratiqués tous les ans aux Pays-Bas. Une enquête réalisée quelques mois plus tôt auprès de 63 praticiens a abouti aux mêmes conclusions.

Dans une déclaration publique, le Dr Admiraal estime que 2.000 des 24.000 médecins néerlandais pratiquent l'euthanasie.

Poursuivi en 1955 pour avoir abrégé la vie d'un malade incurable, il rappelle que la justice a classé le dossier. Une dizaine de ses confrères, déferés devant la justice depuis le début des années 1970, ont connu le même sort ou, au pire, ont dû payer des amendes assez légères, dit-il. Dans la dernière affaire, un neurologue a été condamné en 1988 à verser quelques milliers de dollars.

Tous ont continué à exercer la médecine, le Conseil de l'ordre n'ayant jamais prononcé d'interdiction à leur égard.

Normalement, explique-t-il, les médecins administrant cette « mort douce » doivent en informer a posteriori le procureur, conformément à une réglementation qui n'autorise pas pour autant l'euthanasie. En fait, indique le Dr Admiraal, 120 cas d'euthanasie en moyenne sont portés annuellement à la connaissance du procureur.

Dossiers classés

Une fois informé, le procureur décide des poursuites ou classe le dossier selon cette réglementation, inspirée d'une jurisprudence d'une quinzaine d'années qui stipule que le malade doit être dans un état désespéré et ses souffrances intolérables. Il doit, selon ce code de con-

duite, avoir expressément et de façon répétitive réclamé la mort qui lui sera administrée par son médecin avec, impérativement, la caution d'un confrère indépendant.

Le Dr Admiraal, 58 ans, président de l'Association contre la douleur physique et responsable du département « soins terminaux » aux cancéreux de l'hôpital de Delft (740 lits), estime qu'une centaine de patients y ont été euthanasiés depuis une quinzaine d'années.

D'après lui, les cancéreux, quelque 35.000 aux Pays-Bas, réclament « par milliers » l'euthanasie, mais celle-ci n'est administrée qu'à une partie d'entre eux après un examen rigoureux.

Le Dr Admiraal a créé dans son service une équipe comprenant une infirmière, un membre de la famille et un religieux pour les malades croyants ou un « humaniste » pour les athées. L'équipe est consultée dans chaque cas d'euthanasie. Ses avis recueillis, le médecin prend alors seul la décision.

Indécision politique

Athée, le Dr Admiraal réclame depuis des années, comme nombre de Néerlandais, une loi sur l'euthanasie et fulmine contre l'indécision des hommes politiques « qui ont peur de l'Eglise et des chrétiens ».

Le CDA chrétien-démocrate s'est de fait toujours distancé - avec l'appui des évêques néerlandais - sur cette question controversée, de son allié libéral VVD avec lequel il partage le pouvoir, et du PVDA socialiste de l'opposition.

Paradoxalement, VVD et PVDA réclament cette loi que la majorité des Néerlandais serait



Que faire lorsqu'un malade incurable réclame une « mort douce »?

prête à accepter. Selon plusieurs sondages, plus des deux tiers des personnes interrogées sont favorables à la légalisation de l'euthanasie.

Me Adrienne van Till, qui a

joué un rôle de pionnier dans l'adoption de la réglementation existante, estime que cette dernière est suffisante car « une loi, affirmée, créerait de nouvelles incertitudes et des problèmes d'interprétation ».

Pour cette juriste, auteur d'une thèse sur l'euthanasie, « une loi serait en effet un compromis politique avec une terminologie trop vague alors qu'à l'heure actuelle, la police peut, pour chaque cas douteux, porter l'affaire en justice ».

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

BONJOUR!

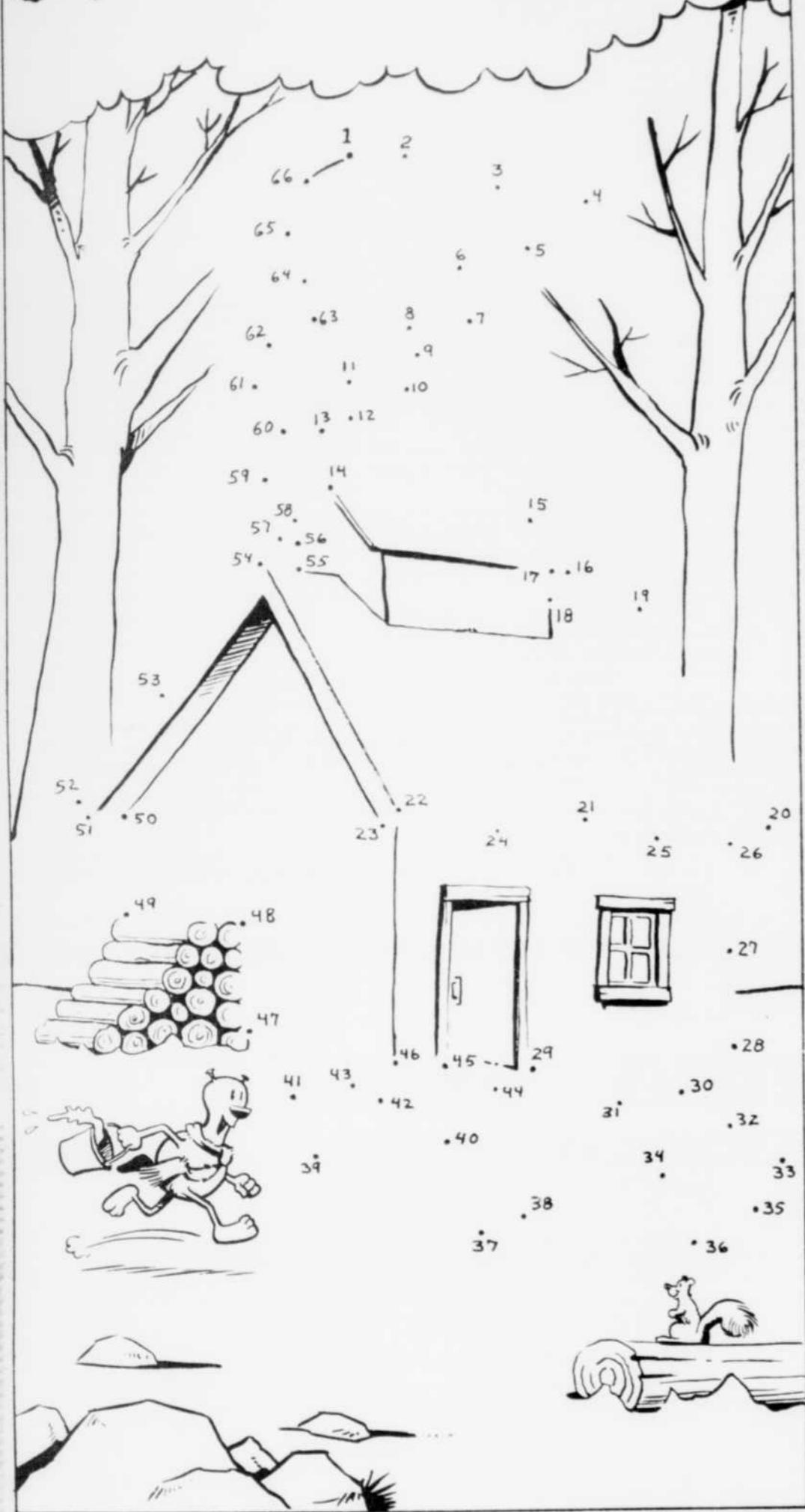
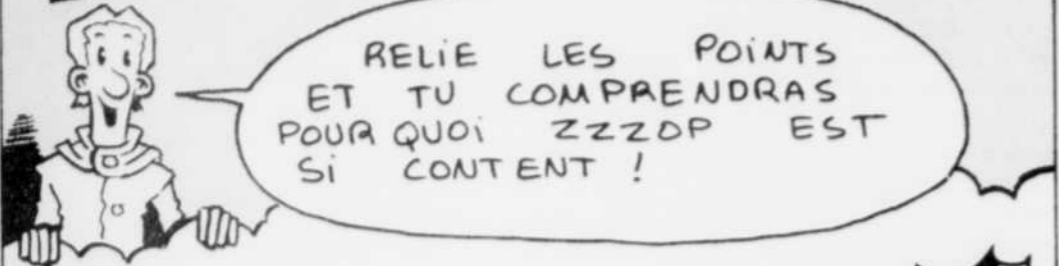
CRAYONS DE SOLEIL



LES JEUX DE BÉDÉBULLE

André-Philippe CÔTE
Mira Falardeau

POINTS À RELIER



RÉPONSE: Une cabane à sucre.

ADELBERT



Et puis après?!

MOT DU JOUR

Efficacité

«À l'effet que» (to the effect that) est une tournure anglaise qu'il faut éliminer. Il y a plusieurs façons de l'éviter: en la remplaçant par une expression comme *suivant lequel*, un participe présent comme *voulant que...*
Pierre BELLEAU

Le jeu des fléchettes était déjà joué par les «Pélerins» à bord du «Mayflower» en 1620.



GUINNESS

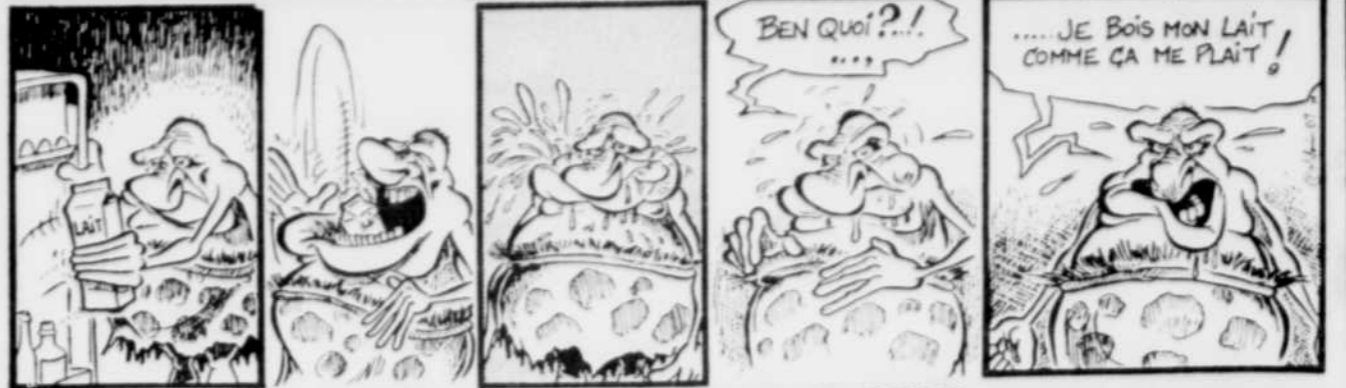
John Lowe (né en 1945) réalisa, le 13 octobre 1984, en quarts de finale des championnats mondiaux de fléchettes, à Slough (G.-B.), le premier score de 501 avec le nombre minimum de fléchettes (9), et reçut pour son exploit la somme de \$254.000. Son score était de 6 triple 20 successifs, triple 17, triple 18, double 18.

Maureen Flowers (née le 6 déc. 1946) est la seule femme à avoir remporté deux fois (1979 et 1980) le titre individuel de la NDA (Royaume-Uni).



Illustrations par Dick Millington

À LA PIED DU GRAND TOTEM (Du magazine SAFARI)



POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE



LES PIERRAFEU



LES JUNGLERIES



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



BOTTINE



PEANUTS



GUINNESS

L'ÉCONOMIE

Sous-marins nucléaires construits en France ou en Angleterre? Ottawa ne sera pas fixé avant juillet

◆ Ce n'est pas avant le début du mois de juillet que le gouvernement fédéral décidera si les futurs sous-marins nucléaires canadiens porteront l'étiquette « Fabriqué en France » ou « Made in England ». Il s'agit là d'un retard de quatre mois. Originellement, Ottawa devait faire son nid en mars.

par Réjean LACOMBE

Toutefois, il ne semble pas que ce retard affecte d'une façon sérieuse l'échéancier du programme de construction de ces sous-marins. Un farineux contrat qui entraînera des dépenses de \$8 milliards. Selon le capitaine de vaisseau Guy Co-

meau, directeur d'analyse du programme de la défense au ministère de la Défense nationale, le premier sous-marin à propulsion nucléaire construit au Canada recevra sa quille en 1994 et devrait entrer en service l'année suivante. Ce n'est toutefois pas avant décembre 1990 que le gouvernement choisira le chantier naval canadien qui héritera de la construction de ces sous-marins.

Alors qu'il s'adressait aux membres du Groupe de recherche sur la paix, réunis à l'université Laval, le capitaine de vaisseau a toutefois précisé que ce sous-marin sera en fait le deuxième puisque, le premier sous-marin serait construit en

Europe. Ainsi, des travailleurs du chantier naval canadien dont les services auront été retenus pour la construction de ces navires se rendront, soit en France ou soit en Angleterre, afin de participer à la construction de ces premiers sous-marins et ainsi faire leurs classes.

Lavalin ou Paramax

Mais avant d'en arriver là, Ottawa doit d'abord choisir entre le Rubis français et le Trafalgar anglais. Par la suite, il doit confier la maîtrise d'œuvre de ce projet à une firme canadienne. Selon M. Comeau tout indique que le choix se fera entre Lavalin et Paramax. Finalement, on choisira le consortium qui réalisera ce contrat. Actuellement,

deux consortiums sont formés dont Marine Industrie Limitée (MIL) qui s'est associée au groupe SNC.

M. Comeau a de plus indiqué que le coût d'achat des sous-marins n'atteindra pas \$8 milliards. « En fait, explique-t-il, une somme de \$5 milliards sera consacrée à l'achat de ces sous-marins. L'autre \$3 milliards servira à payer le coût des infrastructures nécessaires à la construction de ces sous-marins. »

Américains peu enthousiastes

Le capitaine de vaisseau Comeau a par ailleurs expliqué que les Américains ne sont pas dans la course parce que le coût de leur sous-marin est prohibitif. C'est ainsi

que le sous-marin américain de type Seawolf coûte la modique somme de \$1,5 milliard US. Soulignons que le coût du Rubis français varie de \$320 à \$350 millions que le Trafalgar anglais coûtera entre \$450 et \$500 millions.

M. Comeau a de plus indiqué que les Américains n'étaient pas tellement entichés à l'idée de voir le Canada se doter d'une flotte de sous-marins à propulsion nucléaire. « Ils croient que sur le plan technique, dit-il, nous ne sommes pas prêts. Ils craignent ainsi que cela débouche sur un accident nucléaire. L'autre raison, je pense qu'il s'agit de la principale, c'est que les Américains sont très présents dans l'Arctique et ils ne veulent pas nous y voir. »

que et ils ne veulent pas nous y voir. »

A ceux qui s'inquiètent de voir un jour ces sous-marins nucléaires canadiens dotés d'ogives nucléaires, M. Comeau retorque que cette hypothèse ne sera jamais réalisée puisque les sous-marins français et anglais ne sont pas conçus pour recevoir de tels engins. Ils sont trop petits.

M. Comeau a également expliqué que les réacteurs de ces sous-marins sont très petits. Il produit au maximum cinq mégawatts alors que la centrale nucléaire de Pickering, en Ontario, produit 4,300 mégawatts. ●

Campeau dénonce l'Accord du lac Meech

Le libre-échange, seule bonne note accordée au gouvernement Mulroney

◆ MONTREAL - Fort de son nouveau statut de superstar, le financier canadien Robert Campeau s'est rangé derrière Pierre Trudeau contre l'Accord constitutionnel du lac Meech et fustige le gouvernement de Brian Mulroney sauf en ce qui a trait à l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, seule bonne note qu'il donne au gouvernement conservateur fédéral.

par Georges ANGERS

Devant un auditoire curieux de voir ce personnage qui a réussi à faire la plus grosse acquisition d'une entreprise américaine en dehors du secteur énergétique, la Federated Department Stores pour \$8,7 milliards US (plus de \$10 milliards canadiens), Robert Campeau s'est lancé dans un long réquisitoire politico-économique en faveur de la libre entreprise.

Depuis son dernier fait d'armes aux Etats-Unis, Robert Campeau fascine les milieux d'affaires. Il y a d'ailleurs longtemps que l'on avait vu une telle foule aux déjeuners-causeries du Cercle canadien (Canadian Club) et selon les dirigeants du cercle, on a dû refuser plus de

monde qu'on en a pu accommoder hier faute d'espace.

C'est donc dans une atmosphère de quasi-adulation qu'a été accueilli à Montréal hier Robert Campeau qui a été placé au tout premier rang des hommes d'affaires internationaux par ses hôtes du Cercle canadien. Il y avait presque de l'enthousiasme dans les rires et les applaudissements qui ont ponctué son discours lorsqu'il a parlé des promesses de Brian Mulroney de lutter contre le patronage, ou qu'il n'était pas un politicien, ou encore que Peterson (premier ministre de l'Ontario) et Mulroney n'avaient rien à voir avec le boom économique que l'on connaît.

En fait le seul moment où les hommes d'affaires réunis hier ont retenu leurs applaudissements, malgré d'évidentes démanagements, fut lorsque Robert Campeau s'est lancé dans une charge à fond de train contre la presse qu'il a accusée de tout déformer.

La transaction

D'ailleurs en conférence de presse quelques instants plus tard, Robert Campeau devait préciser avec instance les chiffres de la transaction qu'il a récemment conclue pour faire l'acquisition de Federated.

La transaction, tous frais inclus, est de l'ordre de \$8,7 milliards US, a-t-il affirmé. Déjà des ententes sont

intervenues qui libèrent Campeau d'environ \$3 milliards d'actifs de Federated, déjà vendus. Et d'autres ventes sont à prévoir, possiblement la chaîne Brooks, pour un peu plus de \$1 milliard. Résultat net: Campeau gardera \$4,3 milliards d'actifs de Federated.

Il ne s'agit pas d'une dette nette, a-t-il insisté, puisque son autre entreprise américaine, Allied Stores, injectera \$1,4 milliard dans Federated. Donc, selon M. Campeau, la vraie dette que son entreprise devra assumer est de \$2,9 milliards, ce qui entraînera des frais annuels de financement de quelque \$290 millions.

Le financement de cette dette ne pose aucun problème, toujours selon M. Campeau. Les revenus seront en effet de \$675 à \$700 millions, si l'on se base sur les chiffres de Federated en 1987. Les dettes payées, c'est donc un revenu avant taxes et investissements de quelque

\$390 millions qu'escompte Robert Campeau de Federated. Et si les choses se mettaient à mal aller, c'est-à-dire que les consommateurs se mettaient à devenir moins dépendants? Robert Campeau dit avoir prévu le coup.

Il a par ailleurs admis que les frères Reichman de Toronto participeraient au financement dont il a besoin pour compléter son achat de Federated. Leur entreprise, Olympia and York, achètera \$267 millions de débentures convertibles, une bonne affaire pour des gens d'affaires avisés, a commenté M. Campeau.

Robert Campeau est carrément apparu offusqué, par ailleurs, lorsqu'il a été interrogé sur ses difficiles relations avec l'un de ses fils destiné à devenir son successeur à la tête de l'empire Campeau. Il s'est d'abord refusé à tout commentaire avant d'ajouter que ses enfants prendraient sa relève s'ils s'en prouvaient capables. ●

Multi-Tel dans Métrobec

◆ La compagnie Multi-Tel Inc, implantée depuis quelques années dans la rue Mont-Thabor, construira un édifice d'une superficie de 24,000 pieds carrés, au coût de \$1,2 million, dans le parc industriel Métrobec.

La ville de Québec a accepté de vendre un terrain au prix de

\$136,264 de façon à permettre à la compagnie de regrouper ses installations de Québec et de Boucherville, pour ajouter une bonne cinquantaine d'emplois à son personnel actuel. La compagnie est spécialisée dans la recherche et le développement de technologies dans le domaine des télécommunications. ●



Rires et applaudissements ont ponctué le discours de Robert Campeau devant le Cercle Canadien hier, à Montréal. Ci-dessus, Robert Campeau (à droite), et Pierre Fortier, ministre délégué à la Privatisation.

Pas pire qu'ailleurs, mais...

La Banque Royale supprime des frais de services « irritants »

◆ La Banque Royale a annoncé hier l'élimination ou la réduction de plusieurs frais de banque jugés les plus « irritants » par sa clientèle, au moment où l'Association canadienne des banquiers publiait une étude de Coopers & Lybrand concluant que les frais de services bancaires des banques à charte ne sont pas pire que ceux des autres institutions de dépôts.

par Marc LESTAGE

Selon le document que l'Association canadienne des banquiers a déposé, hier, au comité des finances de la Chambre des communes:

- Les frais bancaires des banques à chartes du Canada sont identiques ou même inférieurs à ceux des compagnies de fiducies et des caisses de crédit, qui sont déjà plus élevés.

- Rien n'indique que les frais de services bancaires doivent, plus que d'autres faire l'objet d'examens rigoureux par le gouvernement.

- Les banques canadiennes se comparent favorablement aux banques américaines pour ce qui est des frais et de la qualité des services

offerts relativement aux comptes de dépôt et d'épargne.

Corrections royales

Par ailleurs, la Banque Royale a annoncé, hier les modifications suivantes à son cahier de frais bancaires:

- Les frais de \$10 requis lors de la fermeture d'un compte opéré durant moins de 90 jours seront éliminés durant les 15 premiers jours.

- Les clients membres du club des 60 ans et plus n'auront plus à déboursier \$6 pour obtenir une traite bancaire dans les limites d'un certain montant.

- Les frais pour la remise d'attestations de revenus d'intérêts et relevés de comptes produits pour

fins fiscales sont réduits de \$15 à \$4 lorsqu'il s'agit d'un formulaire et à \$8 lorsqu'il s'agit d'une lettre officielle.

- Les frais de \$2 chargés pour la garde d'un chèque post-daté ont été éliminés.

- On élimine les frais de \$2,50 chargés lors de l'encaissement d'un chèque de bien-être social ou de pension provenant d'un autre pays, peut importe leur valeur, et sur tout encaissement provenant de l'étranger de moins de \$100 déposés dans un compte d'épargne.

- Les frais applicables aux transactions effectuées en argent U.S. seront dorénavant chargés en argent canadien. ●



Trillium, une corporation canadienne près de vous. Appelez-nous dès maintenant et vous constaterez que le Panther est vraiment indispensable à votre entreprise.



ISO INTER-SÉLECT QUÉBEC INC.
1990, boul. Charest ouest, Sainte-Foy — 687-9714
Trillium est une marque déposée de Trillium Telephone Systems. Panther est une marque de commerce de Trillium Telephone Systems.

RAPPEL

La présente annonce ne constitue pas une offre d'achat des actions ordinaires catégorie A de Les Investissements Disnat Inc. L'offre est faite par l'intermédiaire de la circulaire d'offre datée du 23 mars 1988. On peut se procurer des exemplaires de la circulaire auprès de la Fiducie du Québec, Compagnie Trust Royal ou du soussigné.

OFFRE D'ACHAT AU COMPTANT
de toutes les actions ordinaires catégorie A en circulation de
LES INVESTISSEMENTS DISNAT INC.

au prix de
3,00 \$ l'action

par
Corporation Desjardins
de valeurs mobilières

filiale en propriété exclusive de
La Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

L'offre sera en vigueur aux fins d'acceptation jusqu'à 17h
(heure de Montréal) le 15 avril 1988.

L'offre est conditionnelle au dépôt valide d'un nombre minimum de 75% des actions ordinaires catégorie A.

Tous les administrateurs et dirigeants de la Société entendent accepter l'offre et déposer les actions catégorie A qu'ils détiennent dans le cadre de l'offre.

Le Conseil d'administration de
Les Investissements Disnat Inc. recommande que les
actionnaires acceptent l'offre.

Aux fins de sollicitation d'acceptation de l'offre, nous avons formé un groupe de sollicitation pour lequel nous recevrons des honoraires. Les membres du groupe de sollicitation, y compris nous-mêmes, seront rémunérés proportionnellement au nombre d'actions ordinaires catégorie A de Les Investissements Disnat Inc. déposées par leur intermédiaire.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide en ce qui concerne cette offre, veuillez communiquer avec le soussigné, votre courtier en valeur mobilières, Fiducie du Québec ou la Compagnie Trust Royal.



Geoffrion, Leclerc Inc.

Avril 1988

BUREAUX À LOUER

14,000 pi. ca. disponibles
Construction récente
Tous services compris
incluant stationnement
Bonnes conditions
Place Baillargeon
Duberger, Qué.
Tél.: 527-1757 ou (819) 378-7852

SÉJOUR DÉTENTE

2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers, visite de musée et atelier de sculpteurs. 75\$ p.p., occ. double

SOINS DÉTENTE SANTÉ

Offre en plus massage thérapeutique et bain d'algues marines, 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers. 140\$ p.p., occ. double. Traitements esthétiques en option. Les repas sont servis. Café. La Couronne des Grèves.

MOTEL AUBERT de GASPÉ

Saint-Jean-Port-Joli
(1h de Québec — Système TROC)
Pour réservations
1-418-598-3311

L'ÉCONOMIE

Deuxième année consécutive de profits

Sidbec-Dosco: plus un « canard boiteux »

♦ MONTRÉAL - Affichant des profits pour une deuxième année consécutive, après 11 ans de déficits constants, Sidbec-Dosco est en voie de perdre son qualificatif de « canard boiteux »

\$568 millions l'an dernier contre \$517 millions en 1986.

Plus encore, les profits des trois premiers mois de 1988 sont supérieurs à ceux de toute l'année 1987, soit \$9,1 millions.

par Georges ANGERS

En fait les profits en 1987 ont atteint \$8,9 millions, en hausse de 36 pour 100 par rapport à l'année précédente et ce malgré des problèmes de rodage à l'usine de Contrecoeur et malgré une grève de dix jours en novembre dernier. Les ventes ont tout de même atteint

Ce n'est cependant pas suffisant pour faire triompher le président de Sidbec-Dosco, M. John Leboutillier, qui reste prudent. Certes le carnet de commandes pour le deuxième trimestre est bon, mais les trois mois et quatrième trimestres de l'année demeurent relativement incertains, analyse-t-il.

Le ministre responsable de cet-

te société d'Etat, M. Daniel Johnson, affichait quant à lui plus de satisfaction allant même jusqu'à parler du nouveau Sidbec.

Mais pas question pour autant de privatiser cette sidérurgie québécoise, a dit le ministre: il n'en est aucunement question pour l'instant. Ce dont il est davantage question, cependant, c'est de moderniser la structure financière de l'entreprise en transformant les avances gouvernementales à l'entreprise en capitaux-actions, ce qui permettrait à Sidbec-Dosco de mieux se comparer à ses concurrents du secteur privé.

Pour le ministre, la mission de Sidbec-Dosco n'a pas changé; elle doit continuer d'être une source



d'approvisionnement pour l'industrie québécoise tout en se développant via des associations avec d'au-

tres partenaires. Deux telles associations ont d'ailleurs été conclues récemment: la première avec Acier Nova dans laquelle Sidbec détient 40 pour 100 du capital et qui fabriquera des tuyaux et une deuxième avec Dofasco, à 50/50, qui réalisera une usine de galvanisation, une affaire de \$35 millions.

Ces participations sont perçues d'un oeil sceptique par les Métallos qui y voient une privatisation par la bande de Sidbec-Dosco. Quoiqu'il en soit, on devrait normalement vivre quelques années de paix au niveau des relations de travail dans cette entreprise, la prochaine échéance de la convention collective

étant le 31 janvier 1991. Entretiens, on aura expérimenté le nouveau système de participation aux profits mis en place par l'entreprise afin d'augmenter la productivité.

Enfin Sidbec surveille, avec impatience presque, les développements éventuels dans le dossier du libre-échange; les dirigeants de l'entreprise affirment avoir fait preuve de retenue jusqu'à maintenant dans leur désir de pénétrer ce marché naturel pour eux du nord-est américain afin de ne pas indisposer nos voisins. Mais de toute évidence, on sautera sur la première occasion pour exploiter davantage ce marché si l'ouverture se crée. ●

Provigo lance une nouvelle bannière: L'inter MARCHÉ

♦ Provigo Distribution a lancé hier sa nouvelle bannière L'inter MARCHÉ destinée aux propriétaires d'épicerie de quartier, de grandeur intermédiaire.

par Marc LESTAGE

Cinq de ces nouvelles épicerie ouvraient leurs portes, hier matin, à travers le Québec, au moment où le vice-président



communications de Provigo Distribution, M. André Sicotte en faisait l'annonce, à Québec.

On retrouve trois des nouvelles épicerie, dans la région desservie par LE SOLEIL. Il s'agit de l'épicerie Fecteau de Saint-Georges-de-Beauce Ouest, de l'épicerie Collard de Jonquières et de l'épicerie Létourneau de Daveluyville.

Un nouveau point de vente L'inter MARCHÉ ouvrira ses portes dans quelques semaines à Notre-Dame-des-Laurentides, lorsque l'épicerie Beaulieu pourra occuper ses nouveaux locaux du centre commercial Place Julien. Toutes ces nouvelles ban-

nières seront affichées par des anciennes épicerie Axep rénovées.

Concept nouveau

Selon M. Sicotte, Provigo prévoit l'ouverture d'une soixantaine d'Inter MARCHÉS, d'ici un an et une vingtaine d'autres l'année suivante. Selon les prévisions de l'entreprise, la moitié de ces magasins seront des anciens Axep ou autres épicerie d'environ 4,000 pieds carrés (environ 400 mètres carrés) rénovés et la moitié seront de nouveaux points de vente.

Cette nouvelle bannière a été créée afin de créer une nouvelle gamme d'épicerie qui offrent quelquefois certains services particuliers à une clientèle de quartier (livraison, commandes téléphoniques, comptoir de viande). Le nouveau concept d'aménagement du magasin permettra d'offrir des comptoirs de fruits et légumes, de viande, de vrac et de boulangerie dans des épicerie de petites surfaces qui n'offrent généralement pas ces avantages.

Provigo a décidé d'offrir cette alternative à ses clients après avoir constaté « que la population n'augmente plus et que les consommateurs réclament maintenant des services particuliers », d'expliquer le vice-président. ●

CUQ: total record de 6,410 mises en chantier en 1987

♦ Un nombre record de 6,410 mises en chantier a été enregistré en 1987 sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Il s'agit d'une hausse de 11 pour 100 comparativement à 1986. Depuis 10 ans, c'est la meilleure performance.

par Pierre MARTEL

C'est ce que révèle un document que vient de rendre public le Service d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Québec (SATCUQ).

Les 6,410 mises en chantier de l'année dernière ont signifié l'émission de permis de construction d'une valeur de \$470,1 millions. Au cours des années précédentes, la plus forte valeur a été de \$336,7 millions en 1986. Auparavant, la valeur des permis de construction émis n'avait jamais dépassé le quart de milliard de dollars.

Les 13 municipalités de la CUQ se sont réparties les mises en chantier de la façon suivante: Québec (2,204), Beauport (1,109), Sainte-Foy (737), Charlesbourg (568), Saint-Augustin-de-Desmaures (415), Val-Bélair (309), Ancienne-Lorette (290), Cap-Rouge (243), Loretteville (203), Saint-Émile (115), Sillery (110), Lac-Saint-Charles (91) et Vanier (16).

Par ailleurs, en terme de valeurs estimées des permis de bâtir,

la performance des municipalités de la CUQ est la suivante: Québec (\$133,2 millions), Sainte-Foy (\$88,9 millions), Beauport (\$69,6 millions), Charlesbourg (\$44 millions), Saint-Augustin-de-Desmaures (\$33,6 millions), Sillery (\$24,4 millions), Cap-Rouge (\$19,5 millions), Ancienne-Lorette (\$14,7 millions), Loretteville (\$12,3 millions), Val-Bélair (\$12,1 millions), Saint-Émile (\$8,7 millions), Lac-Saint-Charles (\$5,1 millions) et Vanier (\$3,9 millions).

Commercial

Dans le secteur commercial, un nouveau record a été atteint là aussi

alors que la valeur des permis de construction émis s'est élevée à \$171,1 millions. Sept municipalités de la CUQ ont émis des permis pour une valeur supérieure à un million de dollars. Ce sont Québec (\$77 millions), Sainte-Foy (\$57,7 millions), Vanier (\$9,8 millions), Beauport (\$8,8 millions), Charlesbourg (\$8,3 millions), Ancienne-Lorette (\$4 millions) et Cap-Rouge (\$1,4 million).

Du côté de la construction à des fins institutionnelles et gouvernementales, la valeur des autorisations de construire a atteint un sommet de \$61,4 millions. Sainte-Foy et

Québec se sont partagé le gâteau avec des valeurs respectives de \$26,1 et \$21,9 millions.

Une seule des 13 municipalités de la CUQ a franchi le cap du million de dollars en ce qui regarde la valeur de permis de construction à des fins industrielles. Il s'agit de la ville de Québec avec un total de \$2,5 millions. Pour l'ensemble de la CUQ, la valeur totale de cette catégorie a été de \$2,9 millions.

Enfin, un nombre record de 5,714 lotissements a été enregistré en 1987 sur le territoire de la CUQ. Le sommet précédent de 5,180 lotissements avait été noté en 1986. ●

30e remise des bourses Eaton à l'université Laval

♦ Une brève manifestation a permis de souligner la remise des bourses d'excellence scolaire parrainées par la Fondation Eaton, à la faculté des Sciences de l'administration de l'université Laval, hier midi.

par Marc LESTAGE

Le recteur de la faculté, M. Jean-Louis Malouin et le principal administrateur de la Fondation Eaton, M. Thor E. Eaton, petit-fils du fondateur de la chaîne ont présidé

conjointement la présentation.

Porte-parole de la famille Eaton, Mme Nicole Eaton, a profité de



la remise des bourses 1988 pour rappeler à quel point « il était naturel que la première université francophone en Amérique et la pre-

mière entreprise canadienne de commerce de détail, plus que centennaires tous les deux, deviennent, dès 1958, des partenaires pour le progrès ».

Le recteur, M. Malouin a signalé, de plus, que le programme de bourses scolaires de Eaton a été le premier offert aux étudiants de l'université Laval, à compter de 1958. De plus, la Fondation Eaton a fait un don à l'université Laval dès sa première année de fondation. Cette pratique s'est toujours poursuivie par la suite, « même si aucun protocole officiel n'est intervenu entre-temps, entre l'université et cette entreprise philanthropique ».

Les gagnants

Les lauréats 1988 de la bourse d'excellence scolaire de la faculté des Sciences de l'administration de Laval sont Mmes Sophie Rochefort et Nicole Thibodeau, étudiantes au Bacc. ainsi que M. Bernard Blanchard qui complète un MBA.

Depuis sa création, il y a 30 ans, ce programme a permis de récompenser 63 autres boursiers parmi lesquels on retrouve notamment le directeur du Service des approvisionnements de l'université Laval, M. Gaston Lavoie; un administrateur du Bureau laitier du Canada, M. Yvan Garceau; un administrateur de l'Hôpital Saint-Augustin, M. Roland Blais; un attaché de l'Ambassade du Canada à Washington, M. Richard Roy et le directeur général de Fiducie du Québec dans la région de Québec, M. Michel Renaud. ●

Les graisses animales recyclées pour le chauffage

♦ MONTRÉAL (PC) - Une firme québécoise a mis au point un procédé, unique au Canada, de recyclage des graisses animales et végétales sous forme de combustible de chauffage.

La compagnie Drainamar a inauguré, hier à Anjou, sa nouvelle usine dotée de ce système de chauffage.

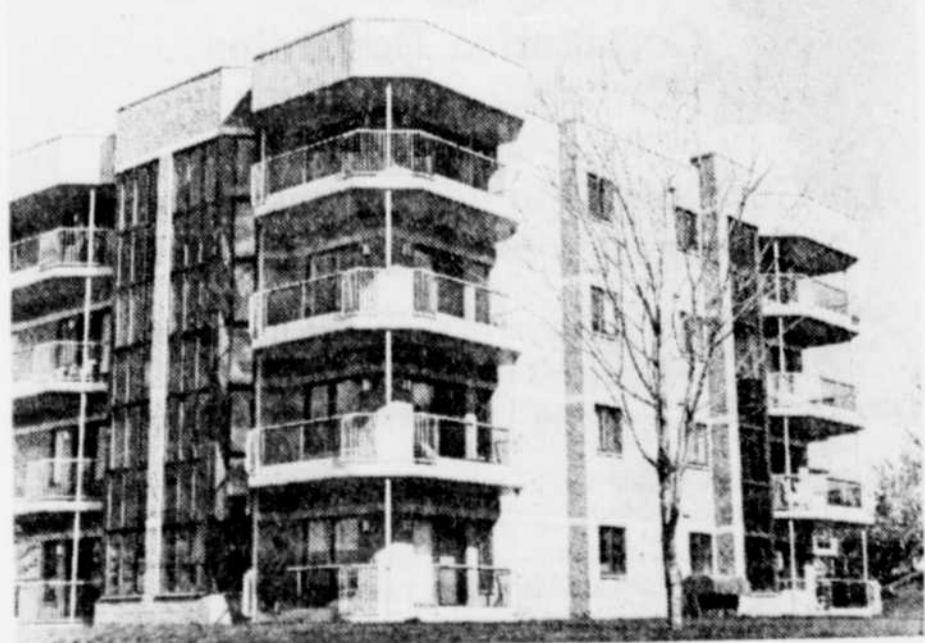
Les graisses récupérées proviennent de restaurants, d'hôtels et de charcuteries de la région de Montréal.

Le système a été mis au point avec la collaboration du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), des laboratoires Warnock-Hershey, de Dco-Recherche et de l'ingénieur Jean Shoiry.

Le président de la firme Drainamar, Gérard Marc-Aurèle, plombier de formation, confie que son projet avait deux objectifs: continuer à brasser des affaires et recycler les déchets.

M. Marc-Aurèle est à la tête de Drain-Clair, une entreprise spécialisée dans le nettoyage de drains et d'égoûts depuis 35 ans. ●

VERBOIS



Situé dans le plus beau secteur de Pointe-Sainte-Foy, VERBOIS vous offre des condominiums de qualité supérieure dont l'architecture et les aménagements sauront retenir votre attention. Un environnement attrayant, des Halles d'alimentation à proximité, de même que des services connexes vous y attendent.

Le Classique

CONDOMINIUMS
POINTE-SAINTE-FOY

Intérieur spacieux et fenestration permettant d'apprécier une vue imprenable sur les Laurentides et la vallée de Cap-Rouge.

À voir!
Logement modèle entièrement meublé
710, rue Léonard,
chemin Sainte-Foy,
Pointe-Sainte-Foy

657-6747

SURPLUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT

SPECIAL SUR BUREAUX

- Bureaux
- Vestiaires
- Chaises empilables et chaises de secrétaire
- Protège-tapis
- Tables à dessin
- Classeurs
- Étagères en métal
- Écrans
- Machines à écrire
- Bibliothèques de tout genre
- Comptoirs
- Vestiaire
- Tables en chêne 30 x 60 et autres

LIEU DE LA VENTE:
720, Saint-Vallier ouest 59, Saint-Joseph est
683-2338 647-4444
550, Marie-de-l'Incarnation
683-5555

Heures d'affaires: du lundi au mercredi, de 9h à 17h
jeudi et vendredi, de 9h à 20h
Samedi, de 9h à midi.

Entrez dans l'ère de l'ordinateur!
Venez nous rencontrer au Salon du monde des AFFAIRES

Z-183-93 Rég. 4 999\$
3 360\$

Z-181-93 Rég. 3 599\$
1 995\$

Location/achat sur 42 mois
Logiciels clef en main disponibles dans nos 3 magasins pour:
• Pharmacie • Détail • Quincaillerie • Construction
• Club de golf • alimentation • Manufacture • Gestion d'immeubles

À UN PRIX TRÈS ABORDABLE

4 techniciens à votre service
Financement sur place

Centre d'ordinateurs MICRO SELECT inc.
6780, 1re Avenue bureau 150, Charlesbourg 622-9000
1415, boul. Charest ouest, Québec 527-9000
2785, boul. Laurier, Sainte-Foy 659-7000

IPL: deux fois moins de pertes grâce au contrôle statistique de procédé

◆ Chez IPL Ltée, de Saint-Damien de Bellechasse, affirme le président-directeur général, M. Julien Méthivier, «les coûts de la non-qualité sont passés de 12 à 5 pour 100, depuis l'implantation de notre Contrôle statistique de procédé (CSP)».

par Réal LABERGE

La direction ne regrette pas d'a-

voir investi 6 pour 100 du volume d'affaires pour contenir la non-qualité. D'autant plus que pour d'autres entreprises du Québec, les pertes englobent jusqu'à 30 pour 100 de la production.

En Amérique du Nord, les données fournies par le ministère de l'Industrie et du Commerce, en octobre 1987, font état de taux variant entre 15 et 25 pour 100 de chute sur les lignes de production. Au Japon,

les pertes liées à la qualité des produits manufacturés sont maintenues entre 5 et 7 pour 100.

A l'instar de son pdg, M. Méthivier, qui a accepté de faire partie du Groupe de concertation sur la qualité, formé en octobre dernier par le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, IPL Ltée a mis sur pied son propre comité de la qualité. Cette équipe comprend des représentants de la haute direction, du

marketing, de la production et du contrôle de la qualité.

Ce comité étudie régulièrement chacune des plaintes des clients et tous les retours de marchandises, en vue d'y apporter sans délai les corrections pertinentes.

Anniversaire

Chef de file de l'industrie canadienne des produits de matière plastique moulés par le procédé d'injection et d'extrusion, pionnier de

seaux d'emballage, des caisses de manutention et des systèmes d'érablières, IPL de Saint-Damien de Bellechasse fêtera son 50^e anniversaire, l'an prochain.

L'entreprise a évolué d'une petite fabrique de balais et de vadrouilles de 10 employés en 1939, à une entreprise de 500 employés et d'un chiffre d'affaires de \$55 millions, dont le succès repose avant tout sur la qualité de sa vaste gamme de produits de plastique.

Outils de contrôle

Les principaux outils de contrôle de la qualité, outre le département technique et d'examen constant localisé au cœur de l'usine, consiste dans un programme de Contrôle statistique du procédé (CSP), une gestion intégrée des ressources manufacturières (MRP 11) et l'implication des employés à tous les niveaux.

Le CSP est un mécanisme de prévention des erreurs techniques, plutôt que de détection des défauts de production. Chaque produit a sa carte de contrôle sur ordinateur. Les efforts sont mis sur la détection à l'usine même, de façon que les défaillances des produits chez les clients soient réduites au minimum. D'où un retour de marchandises très bas.

Quant au système MRP 11, il s'agit d'une gestion informatisée, qui est fondée sur les prévisions des besoins du marché. Ces prévisions déterminent les besoins en infrastructure, équipement, recherche et développement, matières premières, personnel, informatique et planification de la production et des livraisons.

Ce système a notamment permis de diminuer les stocks d'environ 35 pour 100, au cours de la dernière année d'activité.

D'autre part, les méthodes d'assurance de la qualité comprennent notamment des analyses mensuelles Pareto, des tests d'impact de procédé Bruceton, ainsi que des études de capacité des procédés.

Gestion participative

Ce processus visant une «qualité totale» s'imbrique dans un style de gestion résolument participatif.

Une perte de \$500,000 qui fut une leçon profitable pour IPL

◆ La non-qualité des produits coûte cher, très cher! La société IPL Ltée, de Saint-Damien de Bellechasse, y a goûté durement en 1982, avec le retour de 100,000 bacs à poissons livrés à Boston. Une perte de \$500,000 sur un chiffre d'affaires de \$24 millions. «On s'est promis de ne plus revivre cette expérience désastreuse», explique le président M. Méthivier.

par Réal LABERGE

Concrètement, la résolution s'est matérialisée par un investissement d'un demi-million dans l'instauration d'un programme de gestion intégrale de la qualité, dont l'entreprise parle aujourd'hui avec fierté.

Parce que «cette priorité absolue n'est pas restée lettre morte, depuis l'investissement initial».

Ainsi, dans l'aménagement de la nouvelle et spacieuse usine, le département de la Qualité et de son contrôle statistique a été localisé au cœur stratégique des activités. Il a été placé entre les 47 presses de moulage plastique et autres machines de fabrication et les immenses entrepôts de réception des matières premières ou d'expédition des produits finis.

Tout est vérifié avec des appareils se pliant aux dernières exigences techniques et aux tolérances spécifiées pour chacun des produits, à chaque phase manufacturière, de



Sous l'œil attentif de Louis-Régis Tremblay, responsable du département du Contrôle de la qualité, qui a été aménagé au cœur de l'usine IPL, à Saint-Damien, le technicien Alain Aubin vérifie les dimensions d'un couvercle de plastique, à l'aide d'instruments et appareils informatisés et à la fine pointe de la technologie.

l'arrivée des fournitures à l'emballage des produits finis et prêts à la livraison.

IPL Inc. y consacre 2 pour 100 de son chiffre d'affaires de \$55 millions. «C'est \$1 million «en matière grise», dont \$200,000 aux seules fins de la formation de la main-d'œuvre, qu'on accorde annuellement au fonctionnement de notre département spécial de la Qualité», précise au SOLEIL le président-directeur général, M. Julien Méthivier.

Le département est dirigé par un ingénieur spécialisé, M. Louis-

Régis Tremblay. Il regroupe un personnel de 17 personnes. Dans sa tâche de recherche et de développement, l'équipe dispose d'outils comme celui d'un «programme de conception assistée par ordinateur (CAO), qui permet d'étudier le comportement des futurs produits avant qu'ils ne soient fabriqués», en outre d'abriter le système de contrôle de la «Qualité totale».

De plus, bon an mal an, IPL prévoit une enveloppe supplémentaire de \$2 millions à l'acquisition ou la conception des moules de plastiques, portant le total à \$3 millions.

QUALITÉ



La qualité est une priorité chez IPL Inc., au point que le département de contrôle occupe le centre de l'usine, entre l'usine de fabrication et les immenses entrepôts de fournitures et produits finis, parce tout est vérifié, à chaque phase, de l'arrivée des matières premières à l'emballage des expéditions, précise le directeur du Contrôle de la qualité, M. Louis-Régis Tremblay.

insiste le directeur du département de la Qualité, M. Louis-Régis Tremblay.

Toute orientation est déterminée en tenant compte, au préalable, de l'apport des divers comités de l'entreprise, 2) de l'étude des besoins des marchés, et 3) de l'objectif de rentabilité que s'est fixé IPL.

Comme complément au travail de ces comités, IPL ajoute entre autres des *Tournees quotidiennes d'usine*, par le président et les responsables de la production, de la gestion de la qualité et de l'ingénierie.

Les contremaîtres et les employés participent, de leur côté, à des réunions périodiques de production.

Enfin l'implication des employés se complète d'études de satisfaction, de motivation et de réorganisation du travail, où chacun peut s'exprimer ouvertement sur l'organisation du travail et le fonctionnement de l'entreprise. ●

À midi,
les gens avisés
savent où aller.



Ils vont au Café Canadien.

Nouvelle carte et nouvelle cuisine raffinée,

bref un buffet somptueux

pour les gens d'affaires

pour aussi peu que 12.50 \$

Cette offre exceptionnelle

tient chaque jour de la semaine.

Soyez au rendez-vous.

LE CAFÉ CANADIEN

Réservations: 692-3861, poste 228

Stationnement gratuit

Le Château Frontenac
Hôtels Canadien Pacifique

1, rue des Carrières, Québec

Consultez notre menu!

Du 13 au 15 avril

Centre municipal
des congrès



Liste des conférences

Le rôle de la formation dans

l'implantation de la bureautique

Conférencier:

Monsieur Michel Gauvin, coordonnateur de la bureautique et Monsieur Richard Hotte, responsable de la diffusion des cours

Tele-Université

Mercredi le 13 avril 1988, 13h30

Vendredi le 15 avril 1988, 13h30

L'Édition électronique avec Ventura

Conférencier:

Madame Lucie Bédard, Misy Inc.

Mercredi le 13 avril 1988, 16h00

Judi le 14 avril 1988, 16h00

Vendredi le 15 avril 1988, 15h00

Les réseaux d'hier à demain

Conférencier:

Pierre Casquette, Hexagon

Mercredi le 13 avril 1988

L'informatisation d'une P M E

Conférencier:

Monsieur François Taschereau,

Les Logiciels Fortune 1000

Judi le 14 avril 1988, 13h30

Les bénéfices et les pièges à éviter pour

une intégration harmonieuse de l'édition

Conférencier:

Monsieur Hafid Elalamy, vice-président,

Compagnie d'assurance la Solidaire

Judi le 14 avril 1988, 17h00

Limites et possibilités de l'édition par

ses applications et ses problèmes

Conférencier:

Monsieur André Gagnon, président,

Info-Visuel Inc.

Vendredi 15 avril 1988, 13h30

Seuls les professionnels et les gens d'affaires,

âgés de 18 ans et plus, seront admis

au Salon.

Les gens d'affaires se doivent de passer au "salon des solutions d'affaires". Vous êtes à la recherche d'un nouveau système informatique? Vous aimeriez ajouter des éléments au vôtre? Vous désirez discuter de problèmes avec des experts? Vous seriez intéressés à assister à des conférences? Vous aimeriez gagner des prix?

Alors venez visiter le Salon de Québec Informatique/Affaires '88

Le Salon de Québec
Informatique/Affaires '88

Heures d'ouverture: Le 13 et 14 avril: de 11h00 à 20h00
Le 15 avril: de 11h00 à 18h00 Inscripton: 6,00 \$



Plus plus d'information: 1-438-767-9177
LES ÉDUCATEURS NORBERT ELIÈRE ET CAMILLE BÉGIN INC.

TORONTO

(suite de la page B-10)

Trois Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

OPTIONS transigées

Cours des options Trans-Canada transigées

sur des actions de Toronto

Un contrat d'option est de 100 actions.

Trois Mois de Prix. Place fer. Chang.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

Table of option prices for various stocks in Toronto.

AMÉRICAIN

Trois Mois de Prix. Place fer. Chang.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

Table of American stock market data.

MONNAIES

TORONTO (PCI) - Voici les taux des devises étrangères...

Table of exchange rates for various currencies.

BUDGET NOUS OFFRE LE MEILLEUR CHIFFRE D'AFFAIRES AU CANADA

Text describing the benefits of Budget's car rental program.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) - Les arrivages au marché aux bestiaux...

Text detailing livestock market prices and trends.

Baisse des prix des obligations

TORONTO (PC) - Les cours ont fléchi et l'activité était calme...

Text discussing the decline in bond prices and market activity.

DIVIDENDES

par la PRESSE CANADIENNE

Text listing dividend payments for various companies.

LE BAROMÈTRE

Table of economic indicators and market trends.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

DENRÉES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis hier par le ministre fédéral de l'Agriculture:

Text listing prices for various agricultural products.

L'ÉCONOMIE

Réduction de la surtaxe sur le bois de sciage

Les négociations coûteront \$300,000 au Trésor québécois

Les négociations laborieuses avec les Américains pour réduire la surtaxe sur le bois de sciage québécois coûteront au-delà de \$300,000 au Trésor de la province.

par Michel CORBEIL

Joint hier, le ministre délégué aux Forêts pour le Québec, M. Albert Côté, a insisté sur le fait que « nous avons travaillé fort et dépensé beaucoup d'argent pour défendre des industriels ». En fait, a précisé le cabinet politique de M. Côté, cette « défense » se traduit par

des dépenses de « \$300,000 au minimum ».

Cette somme comprend notamment les coûts pour les déplacements des fonctionnaires, les inévitables traductions de documents et l'étude à réaliser pour vérifier les

sommes exactes rattachées à l'exécution des travaux sylvicoles. Cette dernière nécessitera au moins \$150,000, mais la note pourrait grimper jusqu'à \$250,000.

La facture totale de la négociation atteindrait alors \$400,000. L'attaché politique de M. Côté a ajouté que le différend avec les États-Unis remonte à 1981 et que, depuis ce temps, Québec a consacré plus de \$1 million pour débattre du dossier.

Le ministre Côté a indiqué que ce rapport pourrait modifier le niveau de taxation du bois d'œuvre, qui a été ramené de 15 pour 100 à huit pour 100. Si ces travaux débouchent sur la preuve que les nouvelles redevances forestières du Québec entraînent des déboursés plus élevés que ce que croient les Américains, la surtaxe pourrait être à nouveau réduite. « Le dossier n'est donc pas fermé », a-t-il dit.

M. Côté s'est montré agacé par les propos du président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ). Jeudi, M. André Tremblay s'était dit d'avis que le fait de réduire la surtaxe à huit pour 100, plutôt qu'à six pour 100, constituait une somme de \$10 millions de plus qu'avaient prévu payer les industriels.

Le ministre a affirmé que chaque point de pourcentage représente une différence de \$3 millions. Il a insisté sur le fait que les négociateurs québécois tentaient d'obtenir un abaissement de la taxe au niveau de 6,25 pour 100, ce qui fait que l'entente signée avec Washington, « c'est \$5 millions de plus que prévu ».

Au sujet du peu d'enthousiasme de l'industrie du sciage face à la conclusion de l'entente, M. Côté a laissé entendre que Québec a opté pour un système plus complexe, mais, a-t-il insisté, plus juste: les droits de coupe sont haussés modérément et seuls les exportateurs payent une surtaxe. « Nous aurions pu doubler les redevances forestières et on aurait eu la paix, a-t-il lancé... Et demander la permission aux Américains, comme l'a fait la Colombie-Britannique. Nous avons voulu être plus équitable et nous sommes critiqués. »

Souignons, d'autre part, que Québec a annoncé qu'il remboursera une partie de la taxe payée sur les exportations vers les États-Unis entre le 1er janvier et le 31 mars. Le gouvernement s'attend à retourner environ \$1 million aux industriels concernés.

300 nouveaux emplois

Investissements prévus de \$25 millions dans la région de Thetford-Mines en 1988

THETFORD-MINES - Le secteur manufacturier se développe de plus en plus dans la région de Thetford-Mines. En 1988, quelque \$25 millions y seront investis, ce qui favorisera la création de 300 emplois.

par Fortunat MARCOUX

Un permis de récupérer les emplois perdus dans l'industrie de l'amiante au début de la décennie de 1980.

En 1987, il y avait dans la région 131 entreprises manufacturières en comparaison de 87 en 1984, employant 3.392 personnes au regard de 1.920 il y a quatre ans.

L'industrie du bois était en tête, comptant 25 entreprises, suivie de celle de l'habillement (17), de celle de l'alimentation et des boissons (14), et de celle de la fabrication de produits en métal (12).

Depuis 1980, c'est le secteur de l'imprimerie, de l'édition et d'activités connexes qui a connu la plus forte expansion, le nombre d'entreprises passant de une à 11, suivi du secteur de produits en métal, du secteur d'équipements de transport et du secteur de la transformation de métaux. Cependant, dans les deux secteurs du métal, le nombre d'emplois a diminué, baissant de 511 à 471, alors qu'il a augmenté

dans le domaine de la fabrication d'équipements de transport, de 112 à 220.

En 1986, la valeur des ventes pour l'ensemble des entreprises manufacturières de la région a augmenté de 50 pour 100 comparativement à l'année précédente, passant de \$100 à \$145 millions. Les investissements n'ont cessé de croître, se chiffrant à \$3 millions (29 entreprises) en 1984, à \$6,8 millions (49 entreprises) en 1985, à \$12 millions (60 entreprises) en 1986, et à \$12,7 millions en 1987 (45 entreprises).

La SERA est en nette croissance. En trois ans, son budget de fonctionnement est passé de \$196,000 à \$380,000. Ce commissariat industriel régional a traité 68 dossiers, l'an dernier, comparativement à six en 1985. Le nombre de municipalités qui sont membres de l'organisme, a doublé en deux ans, augmentant de sept à 15.


M. Réjean Nadeau a été reporté à la présidence de l'organisme.

Acquisition de La Sarre Inc


LA SARRE - La Société d'exploration minière La Sarre Inc. a obtenu de Terre d'Or Limitée, l'option d'acquiescer 90 pour 100 d'intérêt dans l'ancienne propriété Rochette Gold Mines, en contrepartie de \$200,000 de travaux d'exploration sur cinq ans. Cette propriété a fait l'objet de travaux durant les années 40. Ce secteur fait à nouveau l'objet de beaucoup d'attention.

Accord Hachette-Disney

PARIS - Le groupe d'édition français Hachette et le groupe Walt Disney ont signé un accord prévoyant que si Hachette prend le contrôle de l'éditeur américain Grolier au terme de son OPA, il revendra pour \$52 millions à Walt Disney la société Childcraft (activité jeux éducatifs de Grolier). Hachette estime que cet accord est conforme aux intérêts de Grolier et renforcera les liens existant entre les trois sociétés.



M. Michel Cossette



M. Claude Trépanier

Le président-directeur général d'IPL Inc. Monsieur Julien Melvillier, est heureux d'annoncer les nominations suivantes:

M. Michel Cossette a été nommé directeur du marketing. Monsieur Cossette possède une expérience diversifiée de la mise en marché et de la gestion acquise auprès de sociétés nationales et multinationales.

M. Claude Trépanier a été nommé directeur national des ventes. Monsieur Trépanier détient une vaste expérience des relations commerciales acquise auprès d'IPL Inc. ou il a été en charge des ventes pendant plusieurs années ainsi qu'auprès d'autres entreprises de l'industrie.

M. Michel Cossette et M. Claude Trépanier sont également en charge du marketing et des ventes de la filiale d'IPL Inc., Edmondston Paper Box (1987) Ltd.

M. Cossette et M. Trépanier deviennent tous deux membres du conseil de gestion d'IPL Inc.

Chef de file de l'industrie canadienne des produits de matière plastique moulés par procédés d'injection et d'extrusion, IPL Inc. se distingue par sa technologie de pointe, un service d'ingénierie et de R & D de réputation internationale ainsi que par sa gestion de la qualité totale. Ses principaux marchés se situent essentiellement en Amérique du Nord ainsi qu'au Japon.



AVIS DE NOMINATION



Charles Chamard, f.c.a.



André Lamothe, c.a.

Le président du conseil d'administration de Uniboard Canada (1987) inc., Dr. Rudolf Kunz, annonce la nomination de monsieur Charles Chamard, f.c.a., au poste de président et chef de la direction de la compagnie.

Monsieur Chamard est président et chef de la direction de Forpan inc. Il est également président de l'Association des hôpitaux du Québec et membre du conseil d'administration de la Société Nationale de Fiducie, de Les Industries Amisco Itée et de Unikunz Canada inc.

Le président et chef de la direction de Uniboard Canada (1987) inc., monsieur Charles Chamard, f.c.a., annonce la nomination de monsieur André Lamothe, c.a., au poste de vice-président finances.

Diplômé de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa, monsieur Lamothe possède une solide expérience dans le domaine financier. Il a occupé des fonctions importantes dans des entreprises oeuvrant dans le secteur manufacturier.

Monsieur Lamothe est membre de l'Institut canadien des Comptables Agréés et de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Uniboard Canada (1987) inc. est une société de gestion qui détient le contrôle de Panval inc., Forpan inc., Panfibre inc. et Unires inc. Le groupe possède des actifs de près de 250 \$ millions. Le siège social de la compagnie est situé à Sainte-Foy, Québec.

FRANCHISE

UNIGLOBE recherche des gens comme vous pour accroître son réseau de franchises d'agences de voyages en Amérique du Nord. L'expérience dans l'industrie du voyage n'est pas requise.

UNIGLOBE vous assure:

- Une image d'excellence
- Un programme de marketing et de publicité
- Un programme de formation continue
- Un pouvoir d'achat de groupe
- Classe #1 (Entrepreneur 88)



Déjà plus de 650 franchises au sein de notre réseau
(514) 879-0662

RÉUNION AU BARON?



BARON ROUGE 350, boul. Ste-Anne, Beauport 667-1355

Nos salons privés sont gratuits pour vos transactions ou vos grandes réunions, tout en profitant de notre salle à manger... Informations: (418) 667-1355

EN UN CLIN D'OEIL

■ **Seagram achète Tropicana** - NEW YORK - La compagnie Joseph E. Seagram a annoncé que l'acquisition de Tropicana Products Inc auprès de Béatrice Food Corporation des États-Unis a été complétée pour \$1,2 milliard.

■ **Huit avions pour Wardair** - TORONTO - La société Wardair Canada a signé un accord avec McDonnell Douglas pour \$300 millions portant sur l'achat de huit avions MD-88. Wardair sera la première compagnie aérienne à choisir ce modèle de la série 80 actionné par le moteur JT8D-200 de Pratt & Whitney. Les livraisons auront lieu entre 1989 et 1991.

■ **Réparations à Mirabel** - MIRABEL - La compagnie Aviation Technair Limitée, filiale de Nolisair international Inc investira \$13,500,000 pour implanter une première usine d'entretien et de réparation d'avions, à l'aéroport international de Mirabel.

■ **Nomination chez MIL Tracy** - SOREL - La direction du Groupe MIL a annoncé la nomination de M. Paul Gremieux au poste de président de MIL Tracy, la société soeur de MIL Davie de Lauzon, présidée par M. Don Challinor. Ingénieur diplômé, M. Gremieux a oeuvré 18 ans chez Hydro-Québec avant de se joindre à MIL Tracy dont il était encore récemment le vice-président à la division hydroélectrique.

■ **Emission d'Imasco** - MONTRÉAL - La compagnie Imasco a lancé un financement sous forme d'obligations non garanties de \$150 millions. Les obligations porteront intérêt au taux de 10,5 pour 100 jusqu'à l'échéance du 28 avril 1998.

■ **Honeywell en Russie** - PARIS - Le groupe américain Honeywell a annoncé la signature avec le ministère soviétique de production d'engrais minéraux d'un accord en vue de constituer une société mixte américano-soviétique en URSS dans le domaine du contrôle industriel, indique un communiqué reçu lundi à Paris. L'investissement initial de Honeywell dans la société mixte qui prendra le nom de Sterch, sera d'environ un million de dollars, précise le communiqué. Le capital sera détenu à 49 pour 100 par la filiale autrichienne d'Honeywell et 51 pour 100 par les Soviétiques.

■ **Refinancement de Leader** - MONTRÉAL - Manufacture Leader Inc vient d'effectuer un refinancement de \$450,000 auprès de 11 investisseurs sous forme d'obligations non garanties. L'on prévoit qu'un autre investisseur souscrittra incessamment d'autres obligations pour un montant supplémentaire de \$75,000. Par ailleurs, le pdg démissionnaire de Leader vient de vendre 1,434,155 actions ordinaires de Leader qu'il possédait à une corporation à numéro. Ce bloc d'actions représente 43,2 pour 100 du contrôle.

■ **Circulaire de Louvem** - MONTRÉAL - La Société minière Louvem vient de publier son prospectus d'information en prévision de l'assemblée spéciale des actionnaires convoquée pour le 29 avril. La rencontre permettra de faire le point concernant le placement auprès de Sainte-Geneviève de 3,703,704 actions ordinaires pour un montant de \$10 millions. Louvem entend utiliser le produit de ce placement pour réduire son passif de \$4 millions et financer le coût du fonçage du puits de la mine Chimie pour \$6 millions.

■ **Résultats financiers**

■ **IAF BIOCHEM INC:** Les revenus d'ensemble de IAF Biochem International pour l'exercice clos le 31 janvier 1988, se sont élevés à \$1,157,924. La période s'est terminée avec un déficit de \$1,052,069 ou 20 cents par action.

■ **INTEL CORP.:** La société informatique américaine Intel Corp. a annoncé un bénéfice net au premier trimestre 1988 de \$94 millions, contre \$26 millions. Le chiffre d'affaires de ce fabricant de microprocesseurs, dont le siège est en Californie, atteint \$636 millions, contre \$395 millions.

■ **VOLCANO INC:** Pour l'exercice clos le 31 décembre, les revenus consolidés ont progressé de 15,2 pour 100 passant de \$80,660,000 à \$92,943,000. Les résultats d'exploitation le groupe a subi une perte nette de \$214,000 ou quatre cents l'action, par rapport à une perte de 10 cents l'action, en 1986.

■ **JEAN COUTU INC:** Le bénéfice de Jean Coutu Inc pour les neuf premiers mois de l'année 1988 ont été de \$11,094,000 en hausse de 44 pour 100. Le bénéfice par action représente 43 cents. Les ventes de distribution ont atteint \$249,259,000 par rapport à \$176 millions, l'an dernier.

BLOC-NOTES SUR L'IMPOT

Exemption en raison de l'âge

Les contribuables âgés de 65 ans et plus ont droit de réclamer une exemption en raison de l'âge. Elle représente \$2,640 selon Revenu-Canada et un maximum de \$2,200 selon Revenu-Québec.

Pour réclamer cette exemption à Revenu-Québec, il faut réaliser un calcul assez complexe de l'annexe D. Cet exercice prend en compte la déduction des revenus d'intérêt, la déduction pour revenus de retraite. Enfin, le calcul se fonde sur un niveau de revenu minimal exempté de \$10,000.

Il est important de ce souvenir que cette exemption est accordée uniquement en raison de l'âge. Pour l'obtenir, il faut avoir atteint 65 ans au 31 décembre de l'année pour laquelle on produit sa déclaration de revenu.

Le fait d'être retraité à 64 ans ne donne pas droit à la déduction en raison de l'âge qu'il ne faut pas confondre avec la déduction pour revenu de rente.

Manufacturers Hanover vend sa filiale de crédit à la consommation

NEW YORK (AFP) - Manufacturers Hanover Corp., sixième banque américaine, a annoncé lundi qu'elle allait vendre sa filiale de crédit à la consommation, Manufacturers Hanover Consumer Services Inc., au groupe de services financiers American General Corp.

Selon l'accord de « principe » conclu entre les deux groupes, le montant de la vente s'éleva à 685 millions de dollars, chiffre auquel s'ajoutera la somme de 20 millions qui sera versée au titre des bénéfices de cette filiale du 1er janvier jusqu'à la date effective de la transaction.

Cette vente reste encore soumise à un accord définitif et à son approbation par les conseils d'administration des deux groupes, a indiqué Manufacturers Hanover en précisant que American General fera cette acquisition à travers sa filiale de crédit à la consommation, Creditrift Financial Corp.

LES ARTS ET SPECTACLES

Mourir d'ennui devant sa télé...

♦Après un automne et un hiver palpitants, la programmation de la télé s'étiole lamentablement. C'est la faute au hockey.



Faut-il qu'on s'ennuie, en effet, pour regarder tourner la roue de fortune à *De bonne humeur* ou capter une entrevue avec M. Richard Nixon interrogé, dimanche soir, en début de soirée, au réseau américain NBC? Faut-il que la programmation soit pauvre ou répétitive pour qu'on se jette avidement sur un bon vieux Hitchcock superbe et suranné à Radio-Québec, dimanche soir. *L'inconnu du nord-ouest* a permis de dissiper le mauvais goût d'un pénible *Club sandwich* à TVA, ou on a découpé Donald Pilon en tranches minces.

Vous ne vous étonnez donc pas que je me noie, ces temps-ci, comme l'Albertine de *L'Héritage*, dans la lecture-fleuve d'*La recherche du temps perdu*, de Marcel Proust. Lecture plusieurs fois



Un sondage effectué dans la région de Québec place Robert Gillet le deuxième animateur de radio préféré, tout de suite derrière...André Arthur.

reportée que je gardais pour mes vieux jours.

Mais j'ai posé mon livre, hier soir. Ça bardait à *La Presse*. Et les nouvelles et les affaires publiques à

la télé ont fait le tour de la question.

Mais il y a la radio. Si j'ai fait ce long détour sur le thème de l'ennui, c'était finalement pour vous parler des animateurs radio dont certains (ceux qui jappent le moins fort) m'étaient encore inconnus récemment. Mais depuis un mois, à force de pitonnage, j'achève de faire le tour des voix...sinon des têtes.

Gillet no 2

Je viens d'apprendre que Robert Gillet, de *CBV Bonjour*, est le second animateur préféré du public, tout de suite derrière André Arthur. C'est le résultat d'un sondage d'Impact Recherches, réalisé dans la région de Québec.

Donc, à la télé, il ne «pogne» pas. Mais à la radio le monde l'aime tendrement!

Ce sondage téléphonique a été réalisé auprès de 150 répondants, en décembre dernier, par la maison Impact Recherches, dirigée par M. Pierre Delagrave.

André Arthur en tête recueille 20 pour 100 des suffrages, Robert Gillet 18 pour 100, Gilles Parent (du Zoo de CJMF) 12 pour 100 et les autres animateurs du Zoo, 7 pour 100. Denis Beaumont de CTF recueille 3 pour 100.

Quinze des 150 répondants à ce

sondage disaient ne pas écouter la radio le matin et 20 pour 100 n'ont pu se choisir un animateur chouchou.

L'émission matinale préférée est *Le Zoo* de CJMF (27 pour 100), suivi des *Matins de Québec* (nom vieilli de *CBV Bonjour*) 11 pour 100. L'émission d'André Arthur, en 3e place, recueille 10 pour 100 des choix. Quinze pour 100 des répondants disent ne pas écouter la radio et 28 pour 100 ne pouvaient choisir une émission.

Durant les autres périodes de la journée, André Paille, de CHRC, est l'animateur préféré par 7 pour 100 des répondants. André Jean, Pierre Pascau, Laurent Laplante, le Dr Albert et Jean-François Bertrand recueillent 2 pour 100 des voix.

Une foule d'autres animateurs (dont Lucille Giguère, Roger Bourrassa, Camille Samson, Marcel Charland, Minou Petrowski et même Albert Millaire) sont chéris par 1 pour 100 des répondants. Durant le jour, 28 pour 100 des répondants ont dit qu'ils n'écoutaient pas la radio et 38 pour 100 ne pouvaient préciser de choix d'émission.

Ce sondage utilise une approche très différente de la méthode d'enquête de BBM. Les répondants aux BBM indiquent, dans un cahier, la période durant laquelle ils

écoutent l'une ou l'autre station. Le sondage d'Impact demandait aux gens d'identifier leur animateur ou leur émission de radio préférés. Ces questions sont insérées dans une liste d'autres questions sans rapport les unes avec les autres.

C'est donc spontanément que les noms fusent. Ce qui explique par exemple l'apparition de noms «étranges» comme celui de Guy Bertrand parmi les animateurs de radio cet automne! Les répondants au sondage d'Impact se partagent moitié-moitié entre hommes et femmes, de même qu'entre les groupes 18-34 ans et 35-64 ans. L'opinion des moins de 18 ans ne s'y retrouve pas.

Un sermon pour CJRP

La station CJRP va se faire sermonner aujourd'hui par le CRTC, lors d'une audience publique à Hull. A trois reprises, au cours des quatre derniers mois, la station n'a pu fournir des enregistrements magnétiques clairs de ses émissions à la demande de l'organisme gouvernemental.

Nouvelles de Montréal

Ça bouge dans les structures à Montréal. M. Robert Roy, directeur

général des programmes à Radio-Canada, quittera la Société en juillet. Il a 55 ans et 31 ans de service à la société.

Mme Andrée Bourmival (qui fut animatrice à Télécapitale il y a plusieurs années) assumera par intérim la direction générale de la télévision le 18 avril, à la suite du départ appréhendé de M. Roy.

En bref...

-*Le Magazine* de Radio-Québec reviendra cet automne, dans la formule des spéciaux d'une heure. Radio-Québec devrait l'annoncer sous peu. Ce sont les équipes régionales de Radio-Québec qui alimentent cette émission.

-C'est Normand Brathwaite, l'homme-orchestre, qui animera le magazine de variétés quotidien de Radio-Québec cet été. Nouveau show, nouveau titre.

-Pierre Nadeau veut quitter *Le point* de Radio-Canada à la fin de la saison. M. Nadeau qui possède une maison de production prépare de nouvelles émissions pour l'automne à l'occasion des élections américaines. Vous mettez qui à sa place?

-C'est à 10h et non pas 11h comme je l'ai écrit la semaine dernière qu'est diffusée l'émission produite par les aînés à Radio Basse-Ville. La prochaine émission sera présentée demain matin. ●

L'ART'UALITÉ

« Les portes tournantes » à Cannes

MONTRÉAL (PC) Le long métrage *Les Portes tournantes*, de Francis Mankiewicz, a été choisi dans la sélection officielle (hors compétition) du prochain festival de Cannes. Le producteur et distributeur René Malo a indiqué que le film, tiré du roman de Jacques Savoie, est la première oeuvre canadienne dans la sélection officielle de Cannes depuis *Joshua Then and Now*, il y a cinq ans. *Le Déclin de l'empire américain* et *Un Zoo la nuit* étaient inscrits à la Quinzaine des réalisateurs, une manifestation parallèle à ce festival. Joué notamment par Monique Spaziani, Gabriel Arcand, le violoniste américain John Creach et le jeune (12 ans) Jacques Méthé, *Les Portes tournantes* a coûté près de \$4 millions et dure 105 minutes. Aussi dans la distribution Miou-Miou, Rita Lafontaine, Hubert Loiselle et Françoise Faucher. M. Malo prévoit sortir ce film au Québec en juin et en France, en octobre.

TV5 en juin - MONTREAL (PC) - La compagnie de câble Vidéotron a accepté que la chaîne TV5, destinée à remplacer TVFQ-99, apparaisse au service de base en juin, trois mois avant les autres canaux spécialisés autorisés par le CRTC. «En principe», a indiqué, hier, le vice-président Gilles Desjardins, TV5 commencera le vendredi 17 juin. Vidéotron a aussi annoncé que l'entente avec Canadian Home Shopping Network, de Toronto, avait été reconduite pour deux mois, jusqu'au 15 juin. CHSN exploite une chaîne de télé-achat qui vend surtout des bibelots. Un porte-parole de Vidéotron a cependant indiqué que l'association avec CHSN sera réévaluée, eut égard à sa capacité d'améliorer la qualité du français parlé des vendeurs.

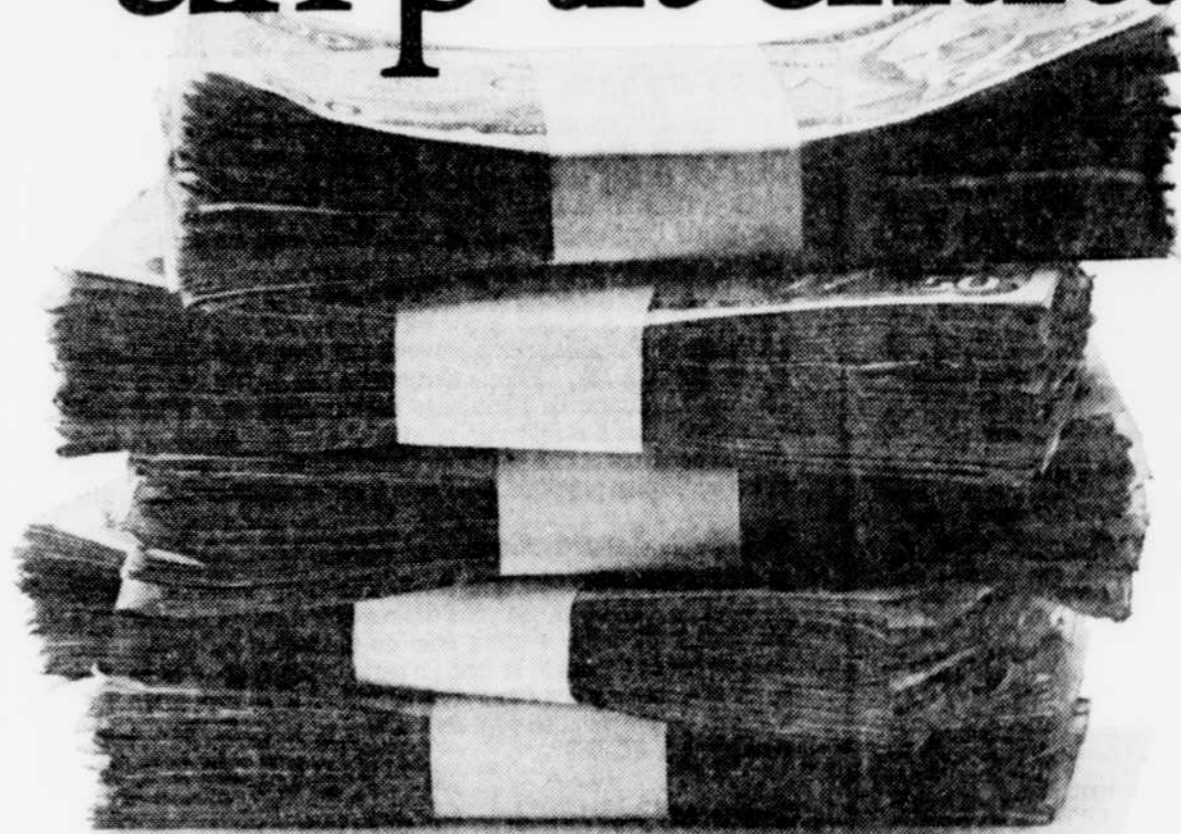
Prix Emile-Nelligan

MONTRÉAL (PC) - Le prix de poésie Emile-Nelligan a été décerné pour l'année 1987 à Michael Delisle et Elise Turcotte, ex-aequo. Les deux lauréats se partagent une bourse de \$3,000. Les oeuvres primées sont *Fontaine-bleau* de Michael Delisle paru aux éditions Herbes Rouges, et *La Voix de Carla*, d'Elise Turcotte, aux éditions VLB. Ce prix couronne chaque année une oeuvre d'un poète francophone d'Amérique du Nord.

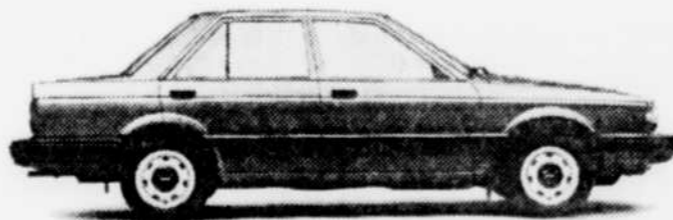
Brook Benton n'est plus

NEW YORK (AFP) - Brook Benton, chanteur américain de rock et de blues populaire dans les années 1950 et 60, est mort samedi d'une méningite dans un hôpital de New York à l'âge de 56 ans. Doté d'une voix de baryton, Brook Benton avait développé un style élégant et éclectique et avait obtenu de nombreux succès populaires avec des compositions personnelles comme *Rainy Night in Georgia*, *So Many Ways* et *Endlessly*.

Pour un temps limité, Nissan vous offre un p'tit extra.



C'est bien connu, on peut à n'importe quel moment sortir de chez un concessionnaire Nissan au volant d'une voiture ou d'un camion de qualité supérieure.



1000\$ de remboursement

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'en ce moment, pour la première et possiblement la dernière fois, Nissan vous offre en plus un remboursement de 1000 \$ en argent comptant.

Vous pouvez l'utiliser comme partie de votre paiement initial. Ou tout simplement le mettre dans vos poches. A vous d'en disposer comme bon vous semble.

La Nissan Sentra est la voiture la plus fiable dans sa catégorie. Voilà ce que révèle une étude de spécialistes en automobiles. J.D. Power and Associates.*

Et en ce moment, à l'achat d'une Sentra Deluxe, vous recevez un remboursement de 1000 \$ de Nissan.

Comme quoi même si la fiabilité, ça ne se donne pas, on peut quand même l'obtenir à prix très abordable.

Dès le départ, la Stanza possède plus de qualités que la plupart des autres voitures de format familial sur le marché. La Stanza GXE est d'abord équipée de toutes les servocommandes imaginables. En plus, elle est dotée d'un système de son stéréo à cassettes avec 4 haut-parleurs, d'un régulateur de vitesse, sans parler du confort intérieur et de son prix... non moins confortable.

Et vous avez maintenant une raison de plus d'opter pour un des trois modèles Stanza. Nissan vous offre un remboursement de 1000 \$ à l'achat de toute nouvelle Stanza.



1000\$ de remboursement

Le pickup Nissan est le camion importé le moins cher au Canada.* Voilà en soi une excellente raison d'en acheter un. Mais c'est aussi un costaud.

Ce qui signifie que vous en obtenez encore plus pour votre argent.



1000\$ de remboursement

Et pour un temps limité, vous recevez aussi un remboursement de 1000 \$ de Nissan à l'achat de tout nouveau camion costaud Deluxe ou Standard.

Donc, en plus de jouir d'une vaste boîte arrière à double paroi lisse combinée à une cabine avant tout aussi spacieuse, vous engraissez votre porte-monnaie de beaux gros dollars.

Nous vous suggérons de visiter votre concessionnaire Nissan très bientôt pour jeter un coup d'oeil sur les Sentra, les Stanza et nos camions costauds. En ne perdant pas de temps, vous obtiendrez encore plus que vous n'auriez jamais espéré.



À la mesure de vos exigences*

Profitez du remboursement Nissan.

*Voyage J.D. Power and Associates 1987 sur la qualité des voitures neuves.

Vos concessionnaires Nissan à Québec	STE-FOY NISSAN LTÉE 2060, boul. Charest ouest Ste-Foy 681-7371	J.E. DALLAIRE AUTO INC. 74, rue Kennedy Levis 835-1718	AUTOMOBILES ROYAL NISSAN INC. 5740, boul. Ste-Anne Boischatel 822-0499	ST-RAYMOND NISSAN 144, rue St-Jacques St-Raymond 337-4646	CAPITALE NISSAN 125, rue Marais Ville Vanier 681-0011	AUTOMOBILES PELEMO INC. 1150-18ième rue Québec 647-1822
--------------------------------------	---	---	---	--	--	--

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00, Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00



LA SOIXANTIÈME SOIRÉE DES OSCARS

Pas de surprises mais de l'émotion

Sur le coup de minuit, Bernardo Bertolucci recevait l'Oscar du meilleur réalisateur de l'année 87 pour Le dernier empereur qui avait déjà accumulé sept Oscars...

par Léonce GAUDREAU

C'est Robin Williams, dans une présentation absolument délirante...

qui a fait oublier cette très conventionnelle et toujours trop longue soirée des Oscars, qui est venu ouvrir l'enveloppe contenant le nom de Bertolucci...

Encore une fois, Steven Spielberg fut le grand perdant de cette soirée, alors que son Empire du soleil était en lice dans six catégories...

l'Oscar du meilleur scénario et en méritant à Cher le prestigieux Oscar de la meilleure actrice.

Et contre toutes les prévisions, c'est le film danois Le festin de Babette qui a été honoré de la palme du meilleur film étranger.

Sauf pour ce film, il y eut vraiment aucune surprise dans un spectacle qui n'a pas impressionné outre mesure au plan spectaculaire mais qui a connu de beaux moments d'émotion...

permis de mesurer le génie de ces artistes. J'ai craint un moment pour Pee Wee Herman projeté au balcon de l'immense hall...

Les spectateurs québécois ont dû d'ailleurs avoir chaud au cœur en voyant le noble Frédéric Back monter sur la scène afin de recevoir

l'Oscar du meilleur court métrage d'animation, six ans après avoir décroché le même honneur pour Crac Avec un accent agréable à l'oreille...

Il a terminé son discours d'acceptation par un «salut (en fran-

çais) au beau Québec». Un moment, on se serait cru à Toronto en train de revivre l'étonnante rencontre des langues que Jean-Claude Lauzon avait provoquée lors de la soirée des Génies.

Autre scène émouvante fut celle où Marlee Matlin a retrouvé sa voix pour présenter les candidats du meilleur acteur, du nombre duquel se trouvait William Hurt, son partenaire dans Children of a Lesser God.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est. Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIERE (Galeries Canardière, 661-8575). Piles non comprises (4) 19h10, 21h20. G. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Francis (4) v. française. 13h20, 16h20, 19h10, 21h30. G. Cinéma 2: Le dernier empereur (2) 13h15, 13h45, 17h, 20h30. C. Cinéma 3: Maladie d'amour (4) 12h05, 14h30, 16h55, 19h25, 21h50. 14 ans. Cinéma 4: Saigon, l'enfer pour deux flics (4) 12h50, 15h, 17h10, 19h35, 21h45. 14 ans. Cinéma 5: Eclair de lune (4) (v.f. de Moonstruck) 12h40, 14h45, 16h50, 19h10, 21h20. G. Cinéma 6: L'empire du soleil (3) 13h45, 17h, 20h30. C. Cinéma 7: Wall Street (3) Douby. Version française. 13h30, 16h30, 19h20, 21h50. G. Cinéma 8: Broadcast News (4) v. française. 13h, 16h, 19h, 21h40. G. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Intervista (3) v. française. 13h, 19h. G. Hope and Glory (3) 13h, 19h. G. Metropolis (2) 15h, 21h. G. Prince, Sign «The Times» (1) 15h15. G. Barry (4) 16h45. 14 ans. A nos amours (3) 17h, 14 ans. Septembre (4) 21h15. G. Prix d'entrée: \$4, \$3, pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Liaison fatale (5) v. française. 18h30, 21h, 14 ans. Salle 2: Rox et Rouky (4) (v.f. de The Fox and the Hound). 19h. * Prix spécial pour ce film: \$4, adultes et 14-17 ans; \$3, pour les autres. Les sur-

prises de la vie (4) (v. française de She's having a baby) 21h10. G. Salle 3: Mon père c'est moi (6) (v. française de Like Father, Like Son) 19h10, 21h20. G. Salle 4: En toute innocence (4) 19h20, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5. \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

LIDO (Lévis 837-0234) Salle 1: L'empire du soleil (3) 19h30. G. Salle 2: Le dernier empereur (2) 19h30, 14 ans. Prix d'entrée: \$3; \$2, pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Confessions provocantes (1) 12h15, 14h50, 17h25, 20h05. Raffinement de luxe (1) 13h25, 16h05, 18h40, 21h20. Prix d'entrée: \$5.50.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Un zoo la nuit (3) 14h, 16h30, 19h, 21h20. 14 ans. Salle 2: Danse lascive (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h10, 21h05. G. Salle 3: Club de rencontre (5) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Prix spécial du mardi: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524) Salle 1: D.O.A. (3) 19h20, 21h25. 14 ans. Salle 2: Bright Light Big City (1) 19h05, 21h20. Prix d'entrée: \$5. \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Beethoven (4) v.o.a. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h20. G. Salle 2: Suspect (4) version française. 13h30, 16h, 18h30, 21h, 14 ans. Salle 3: The Seventh Sign (5) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10. Prix d'entrée: \$5. \$3, enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Auj. 19h. Musique creole en Louisiane.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h. Trois suspects. Cinéma gratuit pour les enfants: Bibliothèque Succursale Saint-Albert, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h: Le secret des sélérites.

Bibliothèque Succursale Saint-André, 500 boul Bastien. Rens: 843-3263. Auj. 14h30. Au soleil.

Bibliothèque Succursale Saint-Charles 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Auj. 16h: Le petit monde de Charlotte.

FESTIVAL DE THÉÂTRE ETUDIANT

Prix d'entrée: \$4, \$3, pour les étud. NOCES DE SANG de Federico Garcia Lorca. En 1933, en Espagne, avant le soulèvement militaire de Franco, une femme découvre que son amour est pour un autre que son fiancé. Salle La Margelle du Cégep de Sainte-Foy, 2410 chemin Sainte-Foy. Ce soir 20h.

QUINZAINE DE LA MINEURE EN THÉÂTRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Ouverture officielle auj. 12h. Tous les jours le théâtre-midi présentera différentes productions au local 0322 du pavillon Maurice Pollack. L'entrée est libre.

D'AMOUR ET D'EAU RÉCHIE, adaptation du texte d'Alfred de Musset «on ne badine pas avec l'amour». Spectacle présenté dans le cadre de la deuxième Quinzaine de théâtre de l'université Laval par Marie-Claude Girard et Christian Beaupré. Tous les soirs à compter de 17h Au local 0322 du pavillon Maurice-Pollack. Entrée libre.

BERLIN-QUÉBEC

Ce soir 20h: Schwarz und Weiß. Une soirée Bertolt Brecht avec Ida Schierich. A 21h30, il y aura projection du film «Der blaue Engel» avec Marlene Dietrich. Aussi exposition sur Berlin. Auditorium de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph. Prix d'entrée: \$10.

MUSIQUE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC sous la direction de Harry Ellis Dickson. In-vite: Jean Saunier, pianiste. Au programme:

Berlioz, Offenbach, Bizet, Liszt, etc. Ce soir 20h. Salle Louis Fréchette du Grand Théâtre. Prix d'entrée: \$12 à \$20.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. Auj. 12h: Musique de chambre de la classe de György Terebesi. Ce soir 20h: Marc Joyal, récital de piano. Au programme: Liszt, Bach, Hétu et Rachmaninoff. Salle Henri-Gagnon, pavillon Louis-Jacques-Casault, université Laval. Entrée libre.

DANSE

CONTACT DANSE ENR. du Cégep de Sainte-Foy. Spectacle présenté en collaboration avec d'autres cégeps de la région. 22 chorégraphies au programme. Collège de Limoilou, 1300, 8e avenue. Prix d'entrée: \$5.

MODE

Les Mardis-mode du Beaugart. Tous les mardis 19h au Beaugart à Sainte-Foy. Animation: Charlotte Lemieux (CH0198).

SPECTACLE

LES GRANDS EXPLORATEURS présente «Vollter Kim, expédition en Antarctique» avec Michel Chopard. Ce soir 20h. Salle Alibert-Rousseau, 2410 chemin Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$7.50. Se termine ce soir. A compter de demain au Grand Théâtre.

LE QUARTET DE GÉRARD HÉBERT avec Roger Légaré, Vincent Marchessault et Denis Nolin. Enregistrement d'une production de Radio-Canada «Jazz sur le vif». Ce soir 22h. Zanibar, 215 rue Saint-Jean. Entrée libre. Rens: 524-3211.

NATHALIE GAUTHIER. Mar. au sam. 21h. Discothèque l'Après-Cinq du Baron Rouge, 350 boul. Ste-ane. Entrée libre

SYLVAIN PROVOST et NORMAND LACAPPELLE, guitare et basse. Ce soir 22h15. Café-bar l'Empire de l'Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Entrée libre.

UNDER THE BLOOD RED SKY «Hommage à U-2». Ce soir et demain 22h15. Le Palladium. Entrée libre.

RÉUNIONS

Carrefour Familles monoparentales de Charlebourg. Sujet: je conduis ma vie. Invité: Antoinette Lamothe, responsable de Carrefour X. Patro de Charlebourg, 400, 77e rue est, Charlebourg. Rens: 623-4509.

La Société d'Horticulture et d'Ecologie de Charlebourg. Soirée mensuelle ce soir 20h. Invité: Claude Roberge, spécialiste en fertilisation de sol. Sujet: Entretien des pelouses. Hôtel de Ville de Charlebourg. Prix d'entrée: \$1. Rens: 628-7803.

Mouvement Retrouvailles. Café-rencontre mensuel, ce soir 19h30 Centre François Charron, 525 boul. Hamel, face à Place Fleur de Lys.

Association canadienne de la Dystrophie Musculaire locale Québec. Assemblée générale annuelle des membres. Panel d'information composé de Dr. Richard Gagné, généticien; Dr. Marie-Christine Thibault, Recherche en génétique pour l'A.C.D.M.; Dr Pierre Langevin, neurologue; Mem Michèle Salvail, coordonnatrice Programme d'aide individuelle A.C.D.M. Ce soir 19h30 au Centre Cardinal Villeneuve, 2975 rue Saint-Louis, Silley. Rens: 687-0269.

La Giroflee (Association de bénévoles constituée de personnes seules ou ayant connu le deuil ou subi une rupture). Ce soir 19h30. Sujet: Défilé de mode «La Belances. Patro Roc Amador. Rens: 624-0964.

Université Laval. A 10h30: Groupe Stela. In-vite: Denis. Roy. Il présentera la mission du

Centre de recherches alimentaires de St-Hyacinthe et dressera un profil du programme de recherche regroupant sa section. Salle 1110. Pavillon Paul Comtois. 15h30: Programme de maîtrise en analyse des politiques. Séminaire: Changements technologiques et économiques, générations et emploi. Aussi: Préparation scolaire et marché du travail. Salle 3A. Pavillon Charles-De Koninck. A 15h30: Département d'information et de communication. Sujet: Les médias d'aujourd'hui: responsabilité et pouvoir. Invité: Collette Beauchamp. Salle 0-B. pavillon Charles-De Koninck.

CONFÉRENCE

Le Conseil des Monuments et sites du Québec. Dans le cadre de «La restauration de mystères». Chaque conférence sera suivie de visites de projets de restauration qui auront lieu les 7 mai, 21 mai et 18 juin et le programme détaillé sera disponible le soir des conférences. Ce soir 19h30. Invité: Vianney Belanger, architecte. Sujet: Le monastère du Bon Pasteur à Montréal. Villa Bagatelle, 1563 Chemin Saint-Jean, Silley. Rens: 694-0812.

Femmes-Loisirs de Saint-Jean-Baptiste de Lasalle. Invité: Eric Beaulieu, travailleur social, psychothérapeute, fondateur du Centre anti-déprime. Sujet: La dépression, cette méconnaissance. Auj. 13h30 au Chalet des sports, 2600 rue Biencourt, Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$2.

La Société d'Horticulture de Beauport. Ce soir 19h30. Invité: Martin Morissette, agronome. Sujet: Le potager. Centre municipal Mgr Laval, petit salon, 2 rue du Fargy.

POUR LES JEUNES

Bibliothèque de Québec, Succursale Saint-André, 500 boul. Bastien. (843-3263). Auj. 14h30. Le temps des bouts de chou. Animation pour les petits de 4 à 6 ans accompagnés d'un parent. Initiation à la lecture, contes, vidéos. Gratuit.

CE SOIR À LA TÉLÉ

LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

19h00-R.-C. «Le parc des Braves» évoque la mort de Roosevelt.

20h00-R.-Q. «Questions d'argent» aborde la réforme fiscale provinciale et les modes de financement des magasins... J'imagine que c'est toujours le client qui paie!

22h55-R.-C. «Le désert rouge». Un (déjà) classique de Antonioni avec la comédienne Monica Vitti.

THÉÂTRE

JACQUES OU LA SOUMISSION et L'AVENIR EST DANS LES ŒUFS d'Eugène Ionesco dans une mise en scène de Jacques Lessard. Avec Celine Bonnier, Simon Fortin, Gerald Gagnon, Francine Lafontaine, Jacques Lessard, Réal Toupin, Caroline Tremblay, Guy-Laine Tremblay et Ghislaine Vincent. Jacques est un enfant obstiné et toute la famille se ligue pour tramer un sombre complot. Mar. au sam. 20h30 et les dimanches 10 et 17 avril 15h. Implant Théâtre, 2 rue Crémazie est, angle De Salaberry. Réservation: 529-2183. Se termine le 23 avril.

V.D. (Voie d'eau), une création de Chantale Giroux et Carole Nadeau. L'employé d'un «petit-shop» est victime de la faune humaine et cherche refuge dans l'imaginaire. Mar. au sam. 20h30. Centre International de Séjour, 19 rue Sainte-Ursule. Prix d'entrée: \$10. ven. sam. \$8. du mardi au jeudi. \$6. étud. Se termine le 16 avril.

RITA, REYNALD, ROSE ET ROGER, comédie de et avec Jean-Jacqui Boutet, François Dupuis, Johanne Emond, Marie-Ginette Guay et Jack Robitaille. Ce dernier signe la mise en scène mais ne fait pas partie de la distribution. Tout un été vécu en compagnie de quatre jeunes retraités débordants d'énergie. Mar. au sam. 20h30. Salle du théâtre de la Borde, 1091 1/2 rue Saint-Jean. Réservations à compter de 15h au 694-9631. Se termine le 30 avril.

LE TEMPS D'UNE VIE de Roland Lepage. Dernière production de la saison du Théâtre du Trident. Huit tableaux racontant la vie d'une femme née au début du siècle sur une ferme et morte en ville. Avec Normand D'Amour, Martin Dion, Murielle Dutil, Louis Fortin, Normand Lévesque, Hubert Loisel, Jack Robitaille et Paul Allard au violoncelle. Tous les soirs 20h. Salle Octave-Crémarie du Grand Théâtre de Québec. Prix d'entrée: \$12 à \$18. Se termine le 7 mai.

A SURVEILLER

Expo-voyages

Une exposition voyage réunissant divers intervenants en tourisme, en études et travail à l'étranger, se tient aujourd'hui et demain, entre 10h et 16h, aux niveaux 0 et 1 du pavillon Charles-De Koninck à l'université Laval. Organisée par le Transit, le bureaux-voyage de l'université, cette activité est ouverte au public.

Brunch-Bénéfice

Le Centre de Parrainage civique tiendra un brunch-bénéfice dimanche de 10h30 à 13h, à l'École Secondaire Les Etchemins, 9e ave à Charny. Le Centre de Parrainage est un organisme à but non-lucratif qui vise à établir une relation d'aide et d'amitié entre un citoyen bénévole et une personne éprouvant des difficultés d'adaptation sur le plan physique, intellectuel, social ou affectif. Coût: \$10.

C.L.S.C. Laurentien

Si vous croyez à la mission de cet établissement public de santé et de services sociaux et que vous désirez voir à son orientation et à son fonctionnement, il serait utile de participer à l'élection des usagers qui se tiendra le 11 mai. La période de mises en candidature est présentement en cours et se terminera le 26 avril à 17h. Des bulletins de présentation sont disponibles au C.L.S.C. Rens: André Gauthier au 872-0881.

Inscription

- Cours de cuisine de base pour tous les messieurs retraités ou pré-retraités, commençant le 13 avril. Coût: \$10. Rens: 524-5228.
- Cours «Mon droit à l'aide sociale» pour apprendre à connaître la loi et les droits des femmes assistées sociales. Rens: 622-2620.
- Cours de Hardance. Il s'agit de séances de danse dynamique, aérobie, influencées par le ballet-jazz et le work-out. Une session commence ce soir. Rens: 658-7771.
- Cours «Mon droit à l'aide sociale» pour apprendre à connaître la loi et les droit des femmes assistées sociales. Rens: 622-2620.

- Le Centre sportif du Cégep de Sainte-Foy offre, à compter du 2 mai, des cours de conditionnement physique, de golf, de natation, de tennis et de badminton, en session intensive. Les inscriptions peuvent se faire aujourd'hui, demain et jeudi entre 9h et 21h. Rens: 659-6631.
- Cours intensif d'aquarelle samedi et dimanche par Douglas Beauchamp, aquarelliste et professeur à la Maison Blanchette. Rens: 653-9782 entre 13h et 17h tous les jours sauf le lundi et le vendredi soir de 19h à 21h.

Inscription à Sainte-Foy

- Les organismes paroissiaux de Loisirs (O.P.L.) de Sainte-Foy tiendront leurs inscriptions pour les activités printemps-été, aujourd'hui et demain. En voici la liste
- Loisirs Laurentien. Ecole l'Étincelle, 1401, rue Lucien. Auj. 19h30 à 21h et demain 19h30 à 20h30.
- Saint-Mathieu. Centre communautaire, 1000 rue Bar Le Duc. Auj. et demain 19h à 21h.
- Saint-Yves. Gymnase de l'école St-Yves, rue Alexander. Auj. et demain 19h30 à 21h.
- Saint-Thomas. Centre des loisirs, 895 rue Myrand. Auj. et demain 19h30 à 21h.
- Notre-Dame-de-Foy. Chalet du Parc Notre-Dame, 771 rue Jacques-Berthiaume. Auj. et demain 19h30 à 21h.
- St-Louis-de-France. Centre culturel, 1560 route de l'Église. Auj. et demain 19h à 21h.
- Sainte-Geneviève. Sous-sol de l'école Ste-Geneviève, 700-A rue Cherboung. Auj. et demain 19h à 21h.
- Sainte-Ursule. Centre communautaire Sainte-Ursule, 3251 boul. Neilson. Auj. et demain 19h30 à 21h.
- Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Centre communautaire, 2600 rue Biencourt. Auj. et demain 19h30 à 21h.
- Saint-Denis. Chalet du parc St-Denis, rue Picardie. Auj. 19h à 21h et demain 19h à 20h.
- Saint-Benoit. Sous-sol du centre communautaire, 909 boul. Pie XII. Auj. et demain 19h30 à 21h. Rens: 654-4007.

Table with 13 columns (18h00 to 00h00) and multiple rows of TV program listings for various channels (Cable 13, 14, 7, 3, 15, 10, 11, 12, 8, 22, 16, 9).



LA SOIXANTIÈME SOIRÉE DES OSCARS

Les gagnants

- MEILLEUR FILM: Broadcast News, Fatal Attraction, Hope and Glory, The Last Emperor, Moonstruck. MEILLEUR MONTAGE: Richard Marks (Broadcast News), Michael Kahn et Peter E. Berger (Fatal Attraction), Gabriele Cristini (The Last Emperor), Frans J. Uijtsa (Robocop). MEILLEURS COSTUMES: Dorothy Jenkins (The Dead), Bob Kingwood (Empire of the Sun), James Acheson (The Last Emperor), Jenny Beavan et John Bright (Moulin), Marilyn Vance-Strafer (The Untouchables). MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE: George Fenton et John Gwangwa (Cry Freedom), John T. Williams (Empire of the Sun), Ryuichi Sakamoto, David Byrne et Cong Su (The Last Emperor), Ennio Morricone (The Untouchables), John T. Williams (The Witches of Eastwick). MEILLEURS EFFETS VISUELS: Dennis Muren, William George, Harley Jessup et Kenneth Smith (Innerspace), Joel Hynek, Stan Winston, Richard et Robert W. Greenberg (Predator). MEILLEUR COURT MÉTRAGE D'ANIMATION: Eunice Macaulay (George and Rosemary) (DNF), Frédéric Back (L'homme qui plantait des arbres) (Radio-Canada), Bill Plymton (Your Face). MEILLEUR COURT MÉTRAGE DE FICTION: Ann Wingate (Making Waves), Jonathan Sanger et Jono Sue Memel (Roy's Mole Watershed Dance Hall), Robert A. Katz (Shoesline). MEILLEUR DOCUMENTAIRE: Collie Crossley et James A. DeVinney (Eyes on the Prize: America's Civil Rights Years-Briggs to Freedom 1945), John Jungerman et John Dower (Hell fire: A Journey from Hiroshima), Robert Stone (Radio Bikini), Barbara Herlich et Cyril Christo (A Stitch for Time), Anne Slesin (The Ten-Year Lunch: The Wit and Legend of the Algonquin Round Table). MEILLEURE CHANSON ORIGINALE: George Fenton et Jono Gwangwa, CRY FREEDOM (Cry Freedom), Franke Previte, John DeNicola et Donald Markowitz, I'VE HAD THE TIME OF MY LIFE (Dirty Dancing), Albert Hammond et Diane Warren, NOTHING'S GONNA STOP US NOW (Mannequin), Harold Faltermeyer, Keith Forse et Bob Seger, SHAKE-DOWN (Beverly Hills Cop II), Will DeVille, STORYBOOK LOVE (The Princess Bride). MEILLEURE PRISE DE SON: Robert Knison, Don Digirolamo, John Boyle et Tony Dowse (Empire of the Sun), Bill Rowe et Ivan Sharrack (The Last Emperor), Les Freshetz, Dick Alexander, Vern Poole et Bill Nelson (Lethal Weapon), Michael J. Kohut, Carlos DeLorosa, Aaron Rochin et Robert Wald (Robocop), Wayne Armon, Tom Beckert, Tom Dahl et Art Rochester (The Witches of Eastwick). MEILLEUR COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE: Deborah Dickson (Frances Steloff: Memoirs of a BookSeller), University of Southern California (In the Wee Wee Hours...), Megan Williams (Language Says It All), Lynn Austerlitz (Silver into Gold), Sue Marx et Pamela Conn (Young at Heart). MEILLEUR FILM ÉTRANGER: Au revoir les enfants (France), Beber's Feast (Danemark), Asignaturu Approvado (Course Completed) (Espagne), La familia (Italie), Puffinder (Norvège). MEILLEUR DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE: Michael Ballhaus (Broadcast News), Allen Davou (Empire of the Sun), Philippe Rousselet (Hope and Glory), Vittorio Storaro (The Last Emperor), Haskell Wexler (Moulin). MEILLEURE DIRECTION ARTISTIQUE: Norman Reynolds et Harry Cordwell (Empire of the Sun), Anthony Pratt et Joan Woolard (Hope and Glory), Ferdinando Scarlatti et Bruno Cesari (The Last Emperor), Santo Loquasto, Carol Jaffe, Les Bloom et George DeTitta Jr (Radio Days), Patricia Von Brandenstein et Hol Gausman (The Untouchables). MEILLEUR MAQUILLAGE: Bob Laden (Happy New Year), Rick Baker (Harry and the Hendersons).

L'année du Dernier empereur



Michael Douglas et son épouse, à leur arrivée au Shrine Auditorium de Los Angeles, hier, en fin d'après-midi.

LOS ANGELES (AP) — Le film Le dernier empereur fut le grand gagnant de la 60e remise des Oscars, recevant neuf Oscars, dont celui du meilleur film.

Cher fut consacrée meilleure actrice pour sa performance dans Moonstruck et le favori de la course, Michael Douglas, a reçu l'Oscar du meilleur acteur pour son rôle dans Wall Street.

Olympia Dukakis, la mamma italienne au franc-parler de Moonstruck et Sean Connery, le rusé incorruptible de Chicago du film du même nom ont remporté respectivement les Oscars de la meilleure actrice et du meilleur acteur de soutien lundi soir.

Le dernier empereur, une vaste fresque de l'histoire de la Chine du 20e siècle vue à travers les yeux de son monarque déchu, tournée sous la direction de l'italien Bernardo Bertolucci, avait eu droit au plus grand nombre de nominations, neuf, et il les a toutes remportées, dominant la cérémonie de remise des trophées de l'Académie des arts et sciences du cinéma. Il a récolté les Oscars pour le meilleur film, la réalisation, la musique originale, l'adaptation, les costumes, la direction artistique, la direction de la photographie, le montage et le son.

Le cinéaste montréalais Frédéric Back, 63 ans, a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation pour L'homme qui plantait des arbres, l'histoire d'un vieil homme qui transforme une région aride en une forêt alors que les guerres font rage autour de lui. C'est le second Oscar pour Back, qui avait été honoré, en 1982, pour son film Crac.

pour avoir aidé « un fils à se sortir de l'ombre de son père ».

Quant à Sean Connery, le premier James Bond, il a salué l'assistance, ses amis et « quelques ennemis », avant de plaider pour la fin de la grève des scripteurs de télévision et de cinéma, qui a justement rendu plus difficile la préparation de la soirée des Oscars.

Le premier prix de la soirée, l'Oscar des meilleurs effets visuels, a été décerné à Innerspace, une production de Steven Spielberg. Le film met en vedette le comédien Martin Short, originaire de Hamilton, en Ontario.

L'Oscar de la meilleure chanson originale est allé à The Time of My Life du film Dirty Dancing.

Au soleil Plus de 1,000 fans se sont pressés au grand soleil, des heures à l'avance, devant le Shrine Auditorium, où se déroulait la cérémonie, pour pouvoir applaudir les célébrités qui faisaient leur entrée.

On a toutefois manqué de place pour l'orchestre. Les musiciens ont été installés huit kilomètres plus loin, envoyant leur musique « en direct » à travers des lignes téléphoniques jusqu'à de gigantesques haut-parleurs placés dans la salle de cérémonie.

Enfin, la 60e remise des Oscars est aussi l'occasion d'une première en termes de couverture médiatique: l'URSS a envoyé un photographe, Nikolai Gnysyuk du magazine de cinéma soviétique, qui a un tirage de deux millions d'exemplaires.

Il a déclaré qu'en URSS, on s'étonne de tout le tapage fait autour de la cérémonie: « C'est incroyable. C'est comme si quelqu'un cherchait à remporter une élection nationale », s'est-il exclamé.



Olympia Dukakis a été proclamée meilleure actrice de soutien pour son rôle dans « Moonstruck ».



Son rôle dans « Les Incorruptibles » a valu à Sean Connery l'Oscar du meilleur acteur de soutien.



Aussi blondes les unes que les autres, portant fièrement un chandail du film « Fatal Attraction », quelques femmes membres du fan club de l'actrice Glenn Close attendaient joyeusement leur idole, à l'entrée du Shrine Auditorium de Los Angeles, hier après-midi, avant la remise des Oscars.

Réactions

« Ok Michael, vas-y... », s'est exclamée Olympia Dukakis avec exhubérance à l'adresse de son cousin Michael Dukakis, le gouverneur du Massachusetts qui cherche à se faire élire à la tête du Parti démocrate en prévision des élections présidentielles de novembre prochain.

L'acteur Michael Douglas, qui fut également la vedette d'un autre film à succès, Liaison fatale a remercié son père, l'acteur Kirk Douglas,

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC. LA RESTAURATION DÉMYSTIFIÉE. A la Villa Bagatelle, 1563 chemin St-Louis Sillery (Québec). 12 avril 1988 19h30. Une série de conférences sur la Restauration, en collaboration avec la Villa Bagatelle et le Service Canadien des Parcs.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON. HARRISON FORD FRANTIC. WALL STREET. 7 NOMINATIONS AUX OSCARS BROADCAST NEWS. NASTASSIA KINSKI Maladie d'Amour. UN ZOO LA NUIT. LE DERNIER EMPEREUR. SAIGON. HARRISON FORD FRANTIC. WALL STREET. 7 NOMINATIONS AUX OSCARS BROADCAST NEWS. NASTASSIA KINSKI Maladie d'Amour. UN ZOO LA NUIT. LE DERNIER EMPEREUR. SAIGON.

FAMOUS PLAYERS. 5.00\$ Les JOURS de SEMAINE. Michael J. Fox Bright Lights, Big City. DENNIS QUaid MEG RYAN DOA. PLACE QUÉBEC. DUDLEY MOORE KIM CARRERON Mon Père C'est Moi. EN TOUTE INNOCENCE. LES SURPRISES DE LA VIE. ROX ROUKY.

LES ARTS ET SPECTACLES



Bob de Moor sort de l'ombre...de Hergé

Derrière l'auteur de Tintin, se cachait un fantôme. Seuls les initiés connaissent son nom, même si tous ont admiré ses dessins, d'« Objectif Lune » à « Tintin chez les Picaros ». Il se nomme Bob de Moor. En avril 1950, Hergé tombe malade en dessinant « Objectif Lune ». Casterman s'inquiète, car l'aventure paraît chaque semaine dans le journal Tintin. Hergé accepte de se faire aider. C'est ainsi que Bob de Moor, 25 ans, entre dans les cases de Tintin pour ne plus s'en libérer. Bob de Moor, cet homme fantôme, il est visible aujourd'hui même à Québec, plus précisément à Place Fleur de Lys, au premier Festival de la bande dessinée francophone. Il est accompagné de son fils, Johan de Moor, qui a fait partie, lui aussi, de l'armée des ombres des Studios Hergé, en prenant en charge les dessins de Quick et Flupke.

La fin des « Filles des vues » jette la consternation

♦ C'est avec « consternation » que le Conseil de la culture de la région de Québec a appris, hier, la fin du Festival des filles des vues de Québec. « C'est une lourde perte pour le monde du cinéma et de la vidéo. En un an, c'est le deuxième festival de cinéma à disparaître, après celui de Bruno Bégin. C'est assez. Il n'est pas question d'en rester là », a commenté le directeur général Richard Nicol.

par Léonce GAUDREAU

L'organisme représentant toutes les sphères de l'activité culturelle à Québec fera donc, cette semaine, des représentations politiques pour que le « plus vieux festival de films de femmes au monde » puisse enfin compter sur des subventions substantielles et non soumises chaque année à des décisions arbitraires.

C'est particulièrement le refus renouvelé de Téléfilm Canada de reconnaître la manifestation de Québec comme « festival international », qui aurait le plus pesé dans les motifs invoqués par Vidéo Femmes pour abandonner la partie, du moins d'annoncer qu'il n'y aurait pas de 12e festival en 1989. Et pour que le festival renaisse en 1990, il faudrait que les appuis des organismes gouvernementaux et des commanditaires soient nettement plus clairs et plus importants.

Un cri d'alarme avait été lancé, l'an dernier, et, malgré l'appui de plusieurs organismes régionaux et du Conseil de la culture, Vidéo Femmes n'avait pas réussi à infléchir la politique de Téléfilm qui soutient par ailleurs le Festival des films de femmes de Montréal. Il n'a pas été possible, hier, d'obtenir une réaction de la société l'État.

Devant l'échec des démarches de l'an dernier auprès des fonctionnaires, le Conseil de la culture va maintenant porter ses interventions au niveau politique, plus particulièrement auprès de la ministre des Communications Flora McDonald pour que celle-ci amène Téléfilm à réviser sa décision. Une lettre sera aussi adressée à la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, pour que l'aide du Québec soit plus généreuse. On souligne que la seule subvention assurée annuellement au festival provenait de la Société générale du cinéma du Québec, soit \$10,000.

Du côté de l'entreprise privée, le résultat fut nul cette année, malgré l'aide d'un démarcheur spécialisé dans ces questions.

M. Nicol a aussi déploré le « peu d'intérêt » de la ville de Québec à soutenir la culture d'ici. « Il y a un exode épouvantable des artistes vers Montréal. Ce qui arrive avec ce festival ne sera pas de nature à améliorer la situation.

Selon la conseillère Winnie Frown du Rassemblement populaire, Québec devrait avoir une « politique culturelle » digne de son titre de capitale. Selon Winnie Frown, la ville doit faire plus que ce qui est fait par son service des Parcs et Loisirs. Le festival a reçu cette année \$1,500 du service des parcs et des loisirs de la ville et \$500 de la mairie. ●

L'enthousiasme des Musici de Montréal

I MUSICI DE MONTRÉAL présentés par l'Institut Canadien. Direction: Yuli Turovsky. Soliste: Sonia Racine, mezzo-soprano. Programme: Concerto pour orchestre à cordes en la majeur, RV 158 et Concerto pour deux violons et deux violoncelles en sol majeur, RV 575 de Vivaldi; Arias de Bach, Haendel, Gluck et Purcell; «Serenata notturna» en ré majeur, K. 239 de Mozart; Sérénade pour cordes en mi bémol majeur, op. 6 de Suk. À l'Institut Canadien, hier.

♦ La confusion qui a pu naître quand l'orchestre de chambre, fondé à Montréal par Yuli Turovsky, adopta le même nom de I Musici que le célèbre ensemble italien, n'est sans doute pas entièrement dissipée.

Après avoir entendu ces deux groupes l'un à la suite de l'autre, les Québécois ont eu le loisir de constater qu'il existe des différences marquées dans leur approche de la musique.

Autant les Italiens jouent avec une détente qui assouplit encore le moelleux de la sonorité et les contours du discours, autant les

Montréalais favorisent des exécutions énergiques où la détermination rythmique prime sur la recherche de l'homogénéité du son.

Comme tout orchestre de chambre qui se respecte, les Musici de Montréal ont commencé leur concert avec deux des innombrables concertos laissés par Vivaldi: l'un pour cordes, l'autre pour deux violons et deux violoncelles solos.

De ses grands gestes, Turovsky a entraîné ses instrumentistes (jeunes pour la majorité) dans une lecture d'une vie débordante, presque haletante par moment, qui ne s'embarrassait pas de gentillesse ou de préciosité. L'une des quatre solistes jouait sa partie de violon avec un tel engagement physique qu'on la croyait en train de déchiffrer une ardue partition de Bartok.

Après cette exubérance, Sonia Racine apportait l'apaisement avec son interprétation sobre et nuancée de quatre arias classiques, où son splendide mezzo se fit le plus expressif dans la *Mort de Didon* extraite de l'opéra *Dido and Aeneas* de Purcell. Par contre,

on ne retrouvait pas dans *O Mio dolce ardor* de Gluck la beauté de la phrase qu'elle y montre d'ordinaire.

I Musici raffineront leur jeu, sans toutefois témoigner de la plus grande précision technique, dans la *Serenata Notturna*, K. 239 de Mozart. Musique de divertissement, plus adroite qu'inspirée —peut-on en demander davantage d'une pièce de circonstance?— dont Mozart reprendra le thème principal de la *Marcia* dans la scène du banquet de *Don Giovanni*.

Les musiciens montréalais et leur chef trouvèrent le matériel harmonique et thématique révé pour s'épancher dans la *Sérénade pour cordes* de Josef Suk. Ils le firent avec générosité et sans détour; et surtout avec plus de goût que dans la *Valse* tirée d'une autre Sérénade pour cordes, de Tchaikovsky celle-là, jouée «la main sur le coeur» et avec un rubato exagéré. ●

Marc SAMSON

UNE BONNE NOUVELLE SEARS

5 JOURS SEULEMENT

MOQUETTE 'ELEGANT PLUSH' À NOTRE PLUS BAS PRIX À CE JOUR... INSTALLATION* ET SOUS-TAPIS INCLUS

29.99 v² (35,86\$ m²) Après le 16 avril 1988, 53,99\$ v² non installée

16 couleurs mode

100% nylon Du Pont BCF

TAPIS INTÉGRITÉ DE SEARS

Prix en vigueur jusqu'au 16 avril 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.